

LE PEUPLE BRETON

5^f

Mensuel

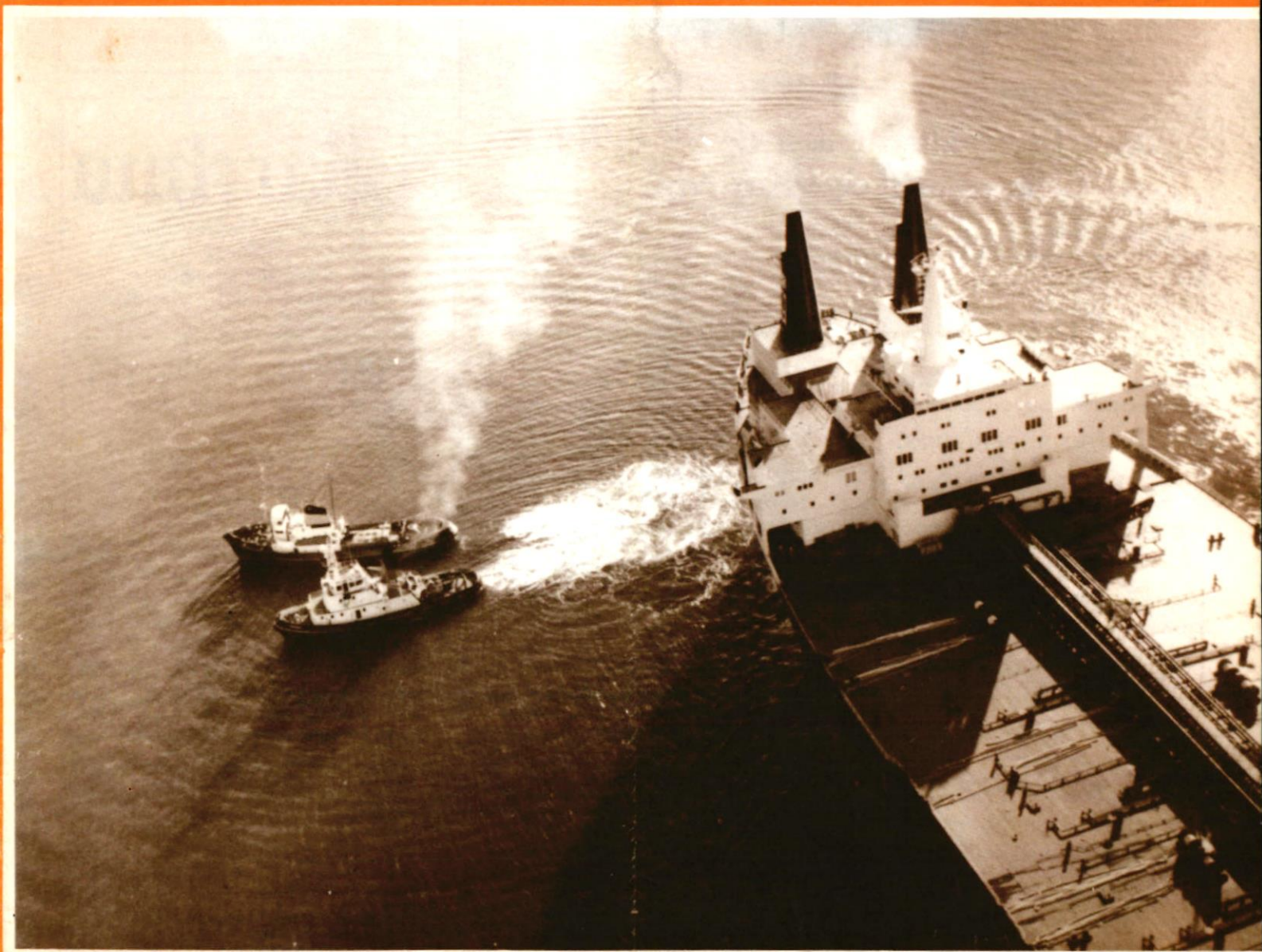
Aujourd'hui, être libre c'est être informé

LA BRETAGNE
DES LUTTES

NUMÉRO 194
4 FÉVRIER-7 MARS 80

Marine marchande

ON BRADE !



M 2331-194-5,00F

Gernot

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

*Faites
confiance à...*



EUROMARCHÉ

une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

**Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)**

colin

chemisier habilleur

35, rue Jean-Jaurès, Brest - t. 44.14.54 - c.c.p. 2009-12 Rennes

VINS SUPÉRIEURS

Ets LE FUR

SANTA-ROSA

Allée du Bois Noir LANDERNEAU
— Spécialiste des Vins Fins —



Crêperie Heb-Ken

monsieur et madame rolland

Spécialité de Crêpes Garnies

5, Rue de Guérande

44000 Nantes

tél. 48.79.03

**LIBERTY
BAR-SNACK**

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX
Musique tous les soirs

Téléphone (99)40.90.92

3, rue Jacques-Cartier
35400 SAINT-MALO

Soniri Keltiek

HERVE MEUR

6 straet ar Sale
29000 KEMPER
Pell : (98)95.45.82



**Breizh
Kabigs**

Petite et grande taille

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST



**BAR
LE TRISKELL**

Place Guérin — BREST

☎ 44.56.65.

Guinness à la pression

Bacchus

10, rue Charles-Berthelot
BREST

Bières, vins et spiritueux
Livraisons à domicile - Gros-Détail

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

**LA PÊCHE
EN BRETAGNE**

**Des propositions
un programme
chiffré**

Une brochure de l'U.D.B.
7F+1,30 envoi à
UDB-BP 304-29273 BREST CEDEX

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

L'EXPANSION

Dans une période où le pouvoir ose enfin avouer que le pouvoir d'achat des travailleurs baisse jusqu'à 4% d'après lui; en multipliant par 2 on serait un peu plus proche de la réalité. Il existe pourtant certains secteurs qui peuvent apparaître florissants. On va finir par croire que la presse fait partie de ceux-là, malgré Hersant, malgré Giscard. En effet, quand on voit un patron de presse comme J. L. Servan-Schreiber, L'Expansion lancer un «Paris-Hebdo» à grand renfort de radio, T.V. et de pages pubs dans «Le Monde», en se donnant 3 mois de parution avant de voir s'il continue, le fric est là... Nous, on ne vous annoncera pas que radio-armorique fait 24 h d'émission en direct de l'appartement d'un d'entre nous, pour fêter 16 années de P.B. L'argent du P.B., nous savez d'où il vient, vous savez quel prix il coûte mais vous savez aussi qu'il est indispensable pour que continue la progression du journal. Le journal progresse, nous savons que votre aide fera de même...

8^e liste

R. Arnault, Chelles (77)	20,00
B. Henry, Toulouse (31)	20,00
Mme Madec, Lamballe	40,00
Gérard J., Guilers	10,00
F. Parent, Nantes	60,00
Michel B., Pontoise (95)	20,00
J. Lucas, Carhaix	10,00
F. Favereau, Poullaouen	10,00
R. Le Du, St Brieuc	30,00
Michel D., Yverres (91)	10,00
P. François, St Pabu	60,00
Y. Abiven, St Thegonnec	20,00
Jean Jacques T., Angers (49)	20,00
Florence L., Mont de Marsan (40)	20,00
D. Karboviac, Merlebach (57)	20,00
Didier R., Paris	20,00
J.C. Le Berre, Clohars Carnoët	20,00
Julien G., Plœmeur	10,00
Jean Paul M., Inzinzac Lochrist	10,00
J. Guillou, Locmiquélic	10,00

Mme Quintric, Neauphle le Château (78)	40,00
Mathilde C., Rouen (76)	20,00
S. Hellou, Charenton (94)	20,00
F. Gogé, Brest	20,00
D. Chenevière, Lorient, Bloavez mad an P.B.	20,00
Alain P., Quimperlé	20,00
Didier L., Rennes	10,00
X. Mordelet, Togo	60,00
R. Simon, Quimper Pour une information régionale de gauche	60,00
J.C. Le Mestralan, Nantes	20,00
F. Le Du, Paris	60,00
P. Lalande, Quimper	10,00
P. Le Bras, Brest	10,00
Henri C., St Sébastien sur Loire	10,00
Philippe B., St Cyr l'Ecole (78)	28,00
P. Bessonneau, St Sébastien sur Loire	20,00
M.F. Oulchen, Carhaix	20,00
Félix le G., Plonéour Lanvern	20,00
H. Le Corre, Brest	20,00
L. L'Hostis, Pornichet	20,00
Alain D., St Germain en Laye (78)	60,00
Jean Yves A., Vannes	20,00
J.R. Le Cam, Moréac	20,00
Y. Boelle, Maletroit	20,00
G. Tilly, Corlay	10,00
Y. Segalen, Plabennec	20,00
Jacques S., Lanester	20,00
G. Le Devehat, Lanester	10,00
J.P. Kermarç'h, Cleder	20,00
D. Le Bot, Gouesnac'h	20,00
Patrick B., Chevreuse (78)	20,00
Michel G., Brest	20,00
R. Cloarec, Tregastel	10,00
P. Le Goué, Quimper	40,00
Y. Gogé, Brest	20,00
Y.F. Langouet, Rennes	40,00
Jean Claude T., Nantes	30,00
Y. Rolland, L'Hopital Camfrout	20,00
M. Beaufré, Frehel	28,00
B. Guigourez, Rambouillet (78)	50,00
M. Gervais, RFA	34,00
Philippe G., Paris (75)	20,00
M. Le Corre, Lorient	20,00
Maurice Le B., Penmarc'h	20,00
J. Le Jeune, Nantes	30,00
Anonyme, Maurepas (78)	10,00
J. Marot, Plœmeur	10,00
M. Longuet, Rouen (76)	4,00
Anonyme	3,00
Alain K., Brest	2,00
Jean C., Rennes	10,00
M. de Gouyon, Chatenay Malabry (92)	20,00

Total 8 ^e liste	1629,00
Report des listes précédentes	19004,40
Total	20633,40

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

« LE PEUPLE BRETON » Mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

●
ABONNEMENTS
Ordinaire : 50 F

De soutien : à partir de 70 F

Etranger : 60 F

Etranger (par avion) : 75 F
C.C.P. 2365-76 RENNES

● CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

SOMMAIRE

ETUDE

LA MARINE MARCHANDE
A L'ABANDON..... 4

SOCIAL

QUIMPERLE, KOAT-KAER..... 9
L'A.O.I.P. LIVREE AUX TRUSTS... 13
ST NAZAIRE,
CONFLIT A LA SNIAS..... 19

ÉCONOMIE

LE CREDIT MUTUEL
EN BRETAGNE..... 10
ST BRIEUC, VILLE DE
BUREAUX ET DE COMMERCE ? 17

SOCIÉTÉ

LE BANC DE BOIS..... 14
LE PROJET « ALTER »..... 12
CROZON : VIVRE AVEC
LES MILITAIRES..... 16

POLITIQUE

BRUITS DE BOTTE..... 15
LE FINANCEMENT
DES PARTIS..... 20

RUBRIQUES

LE PROBLEME BRETON
DE BREST A NANTES..... 22
PB SERVICE..... 29
IFFIG..... 26

INTERNATIONAL

LA CORSE..... 20
CRIME EN FLORIDE..... 21

CULTURE

CHAPEAU RAMON..... 24
LA CHANSON OCCITANE..... 25
SUR UN AIR DE..... 26
REUN AR C'HALAN..... 29
GERARD LE GOUIC..... 28

HISTOIRE

L'ORIGINE DES CELTES..... 26

COURRIER DES LECTEURS 31

EDITORIAL 32

**Même si
vous ne savez
qu'un peu le
breton...**

**LISEZ AUSSI
POBL-VREIZH**

Composition mécanique
Imprimerie de l'Iroise - Brest
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 387
Tirage : 14 000 ex. - Dépôt légal : 1^{er} trim.
Directeur de la publication : J. Guéguénat



Le Prairial, super-pétrolier de 550 000 tonnes, flambant neuf, arrive à Brest.

LA MARINE MARCHANDE A L'ABANDON

Avec seulement 6% de la population française, la Bretagne fournit plus de 41% des marins de commerce de la flotte marchande française, (même proportion que dans la pêche) et la moitié des jeunes qui entrent actuellement dans la profession.

La position géographique de la Bretagne, trois façades maritimes et une seule façade continentale, la prédestine à se tourner vers la mer plutôt que vers le continent. Il en fut ainsi jusqu'à son annexion par la France, pays profondément marqué par sa politique continentale. De nation maritime dynamique, la Bretagne devint région sous-développée.

Le trafic des ports bretons est actuellement le reflet de cette économie moribonde et dépendante. Bien sûr, la situation de crise mondiale n'est pas étrangère au marasme; c'est particulièrement évident dans un domaine où l'échange avec les pays du monde entier est la nature même de l'activité.

Des bateaux en trop

En fait, il n'existe aucun moyen de transport plus avantageux que le transport par mer, où plusieurs milliers de tonnes peuvent voyager simultanément.

Ainsi en 1977 il a été transporté par mer 3400 millions de tonnes de marchandises, dont 2000 millions de tonnes de pétrole. Les transports maritimes évoluent donc en fonction de l'importance et de la nature de l'économie mondiale. La plupart des marchandises chargées le sont dans les pays pauvres et sous-développés, matières premières et pétrole (les 2/3) payés à bas prix, tandis que les pays occidentaux revendent leurs produits finis au prix fort. Ce type de relations économiques porte un nom: c'est le pillage colonial et néo-colonial des richesses naturelles du tiers-monde.

La «crise» qui se traduit par un réaménagement de l'espace industriel mondial et par la recherche d'une

nouvelle distribution internationale du travail, a porté un coup grave au développement des échanges économiques, donc aux transports maritimes; il en résulte qu'il y a actuellement beaucoup de navires inutilisés dont certains absolument neufs, qui dorment dans les fjords norvégiens. C'est surtout vrai pour les navires gros-porteurs de la flotte pétrolière, bien que le trafic pétrolier continue à croître. Il en résulte aussi des désarmements de navires et la liquidation d'un certain nombre de chantiers navals.

La recherche des coûts de production les plus bas se fait naturellement au détriment des travailleurs de la mer, essentiellement en diminuant les effectifs des navires, soit franchement, soit par le biais de la polyvalence des officiers et des équipages.

Enfin, le stade ultime de cette recherche du profit maximal est atteint par le système des navires armés sous pavillon de complaisance, véritables

négriers du XX^e siècle. Pour comprendre ce que constitue le pavillon de complaisance, il faut savoir que le pavillon national impose généralement à l'armateur un certain nombre de contraintes :

- taxes d'imposition sur les bénéfices
- armement par une proportion obligatoire de ressortissants nationaux
- respect des normes de sécurité
- formation exigée pour les membres de l'équipage, qui doit correspondre à leurs fonctions à bord
- divers règlements sociaux en faveur des équipages.

Le pavillon de complaisance fait disparaître ces contraintes, les navires ainsi armés sont souvent de véritables bidonvilles flottants, où la condition des travailleurs qui touchent un salaire de misère nous ramène en plein XIX^e siècle. De récentes affaires (comme celle de l'Amoco Cadiz) démontrent combien ces bâtiments sont dangereux pour la navigation.

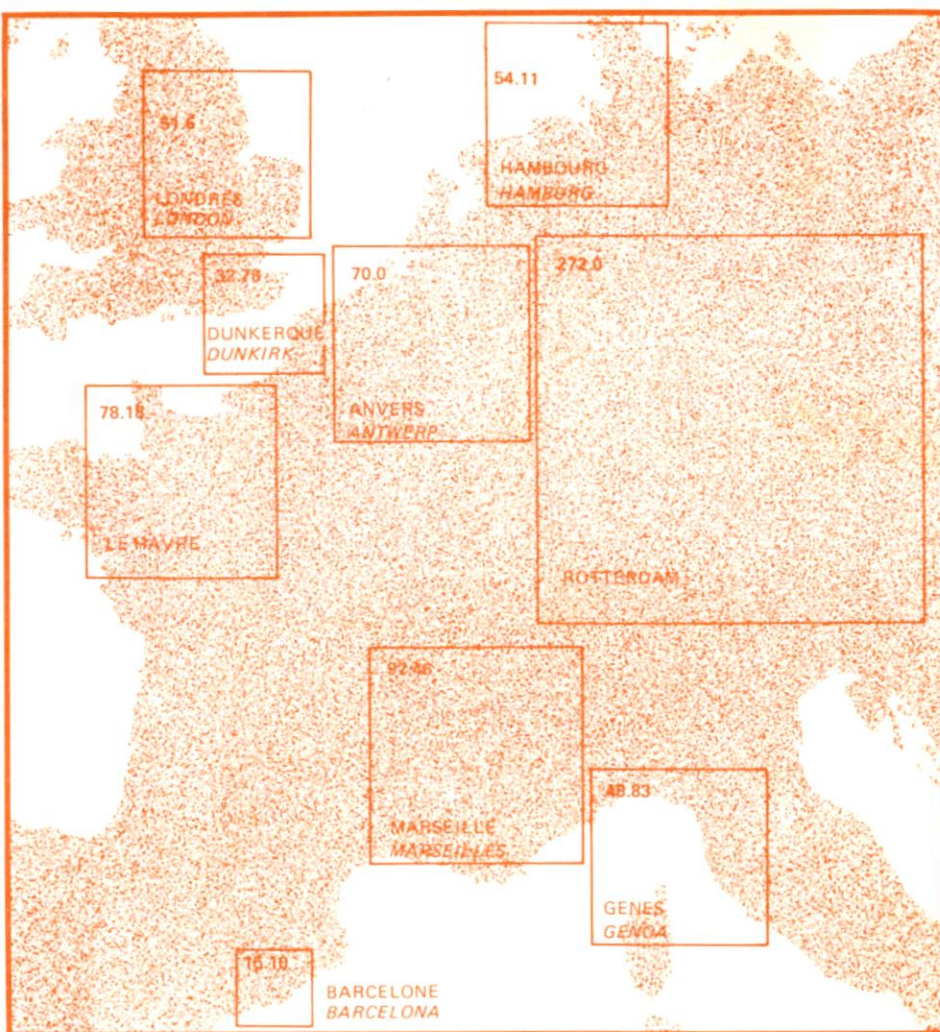
Six pays sont considérés de « libre immatriculation » : le Libéria, Panama, Singapour, Chypre, la Somalie et Oman. Les deux flottes de complaisance les plus importantes sont celles du Liberia et de Panama.

Ainsi, en 1976, la flotte sous pavillon libérien dépassait 73 millions de tonneaux dont 47 millions pour les seuls pétroliers. En dépit des proclamations soulignant leur nocivité, les pavillons de complaisance prennent une importance croissante : par rapport à la flotte mondiale, leur proportion était de 1,2% en 1939, et déjà de 11,5% en 1960. En 1977 elle était de 30%. Précisons que les groupes financiers nord-américains sont les principaux armateurs de ce type de navires, ce qui explique la faiblesse relative de la flotte officielle des Etats-Unis (5^e rang mondial en 1969) et le laissez-faire des états occidentaux vis-à-vis de ces pavillons, malgré tous les discours officiels. Les armateurs français ne sont pas en reste : durant le dernier trimestre 1976, sur 20 navires vendus à l'étranger, 15 ont été armés sous pavillon de complaisance. Avec quels capitaux ?

La fuite de la mer

La puissance maritime, qui servait il y a peu, de jauge concernant l'économie des États devient un moins bon indicateur. Depuis quelques années, c'est à une véritable « fuite de la mer » que se livrent les pays maritimes traditionnels d'Europe.

Il en est ainsi du Danemark, de la Grande-Bretagne où les colonies traditionnelles de Galles, d'Ecosse et d'Irlande ne fournissent plus d'effectifs suffisants et où l'on recrute des marins dans les anciens dominions, en faisant appel à plusieurs milliers de dérogataires pour les postes d'officiers. En Norvège, où l'industrialisation des régions pauvres du Nord a tari la source de recrutement, sur 65.000 marins en 1964, 12.000 sont étrangers (3415 asiatiques). En Suède, en 1963, 37% des



Le trafic des principaux ports européens. Nantes est loin derrière, à l'indice 15.67.

équipages sont étrangers. Aux Pays-Bas en 1962, 11.000 marins étrangers dont 7000 asiatiques.

La France terrienne

Malgré d'importantes façades maritimes, la France n'a pratiquement jamais été une puissance maritime. Elle s'est toujours révélée fondamentalement continentale, faisant preuve d'une très grande méfiance à l'égard des choses de la mer. Deux exceptions cependant : l'époque de Colbert avec l'instauration du régime de l'inscription maritime, et l'époque des conquêtes coloniales de la seconde partie du XIX^e siècle : deux époques où l'élément militaire prédominait cependant.

La première administration maritime française fut fondée par Colbert ; il s'agissait de l'Inscription maritime dont l'objectif essentiel était de gérer le potentiel humain de la marine marchande en cas de conflit armé. Comme les guerres royales étaient fréquentes, les marins pêcheurs et marins du commerce étaient astreints à de nombreuses et interminables périodes de service militaire. En compensation, Colbert créa l'ENIM (Etablissement National des Invalides de la Marine) qui versait aux marins devenus vieux ou invalides une modeste

pension. Ainsi pendant longtemps un organisme central unique a géré à la fois la marine militaire et la marine marchande : l'Amirauté. La révolution a supprimé cet organisation d'exception en 1793, mais la marine marchande reste de nos jours sous tutelle militaire.

Quand on demande, en France une véritable politique de la mer, on se heurte à un blocage constant. Le refus d'un ministère de la mer, promis par tant d'hommes de la majorité lors des élections législatives de mars 1978 est à cet égard très significatif. Au manque d'intérêt évident pour les choses de la mer se superpose une réponse qui se situe quelque part du côté de la Marine Nationale.

Des militaires partout

L'administration des Affaires maritimes présente cette surprenante particularité d'être une administration civile encadrée par des militaires, en particulier dans les services extérieurs où la règle est absolue : on y trouve des personnels de catégories civiles « b », « c », et « d », encadrés par des officiers d'administration et des administrateurs des Affaires Maritimes, deux corps d'officiers de la Marine nationale. Le

corps médical est entièrement militaire: infirmiers militaires, médecins officiers de la Marine nationale aux postes de direction, et appelés du contingent effectuant leur service militaire. Les CROSS sont également militaires à 100%, dirigés par des Administrateurs et des officiers d'administration, des gendarmes fournissant l'encadrement et de jeunes appelés du contingent constituant le personnel de service. Chaque quartier se voit par ailleurs attribuer un ou plusieurs gendarmes chargés de la répression des « délits maritimes ». L'obéissance aux ordres, la crainte de déplaire aux supérieurs, la course aux galons constituent la règle de conduite de cette hiérarchie militaire. Signalons enfin que les administrateurs chefs de quartiers sont en règle générale mutés tous les trois ou quatre ans ce qui élimine du même coup toute chance de collaboration en profondeur avec les populations maritimes. L'enseignement maritime est assuré par des professeurs militaires. Il faut noter que cette militarisation croissante de l'Administration civile des Affaires maritimes est vigoureusement combattue et dénoncée par le syndicat CGT des Affaires Maritimes.

Les préfets maritimes sont au sommet de cette pyramide, et avec l'extension des zones économiques en mer et la direction du plan POLMAR, ils ont vu leurs pouvoirs s'accroître encore ces derniers mois. En plus des milieux militaires, où ils sont l'objet de bien des brocards, mais aussi sujets de crainte, ils sont droit à la parole dans bien des domaines. Le préfet maritime doit être obligatoirement consulté sur tout projet d'occupation ou d'utilisation du domaine public maritime, qu'il s'agisse de création de ports ou de leur délimitation du côté de la mer, d'extraction de produits ou de concessions ostréicoles ou aquacoles. C'est dire qu'il est peu d'aspects de l'activité maritime qui échappent au domaine et aux décisions des militaires!

Que reste-t-il alors aux Affaires Maritimes? Administration pauvre par excellence, (son budget est généralement voté devant une quinzaine de députés), elles ne peuvent faire face aux tâches de police de la pêche qui reviennent théoriquement aux directeurs des Affaires maritimes. Il faut faire appel aux bâtiments de la gendarmerie, de la douane, de la marine nationale (même problème pour le sauvetage), cette dernière ne se privant pas, par le biais de porte-parole officieux, de réclamer des moyens accrus qu'elle estime lui revenir de droit suite à l'extension de la zone économique des 200 milles.

Un ministère de la mer aurait comme conséquence positive une dé militarisation importante. La Marine nationale ne veut pas en entendre parler. La commission de coordination interministérielle des problèmes de la mer est sans aucun pouvoir. En l'instituant le gouvernement Giscard-Barre, fort de sa victoire électorale de mars 1978, a renié les promesses préélectorales de la majorité, donné



Le Peuple Breton/JLF

Graffiti pendant la marée noire.

raison aux militaires, et enterré le projet mort-né d'un ministère de la mer.

On stagne

De 1969 à 1979, la marine marchande est passée de 649 à 450 navires et les organisations syndicales s'inquiètent à juste titre de savoir si, dans cinq ans, il existera encore une marine marchande française. La France occupe le 9^e rang mondial pour l'importance de la flotte, qui ne couvre que 24% des exportations et 34% des importations; les pavillons étrangers couvrent 10% du cabotage interne; le déficit annuel de la balance des frets atteint 2,5 milliards de francs lourds. Les prévisions budgétaires n'incitent guère à l'optimisme, en effet le budget de la marine marchande est en constante stagnation alors que les capacités de la flotte sont nettement insuffisantes.

Les gadgets administratifs ne sont suivis d'aucune mesure d'intendance, ce qui prouve le réel désintérêt du gouvernement français pour la chose maritime, sauf quand il s'agit de la Marine nationale, de la navigation de plaisance et... des intérêts particuliers des armateurs.

La puissance des armateurs

Quelques faits précis montrent la puissance de ces derniers.

— en 1978, il a fallu près de deux mois pour trouver un remplaçant au Secrétaire général de la Marine Marchande. Le nouveau Directeur de la Marine marchande devait satisfaire aux exigences des armateurs et de fait, il se montra à la hauteur de leurs espérances.

PORT EN EAU PROFONDE DANS LE TRÉGOR-GOÉLO : DU NOUVEAU

Port en eau profonde dans le Trégor-Goélo: du nouveau (rappel)

L'action menée par le comité pour la création d'un port en eau profonde dans le Trégor-Goélo, créé l'an dernier à l'initiative de l'UDB, commence à porter ses fruits, tant dans la région (50 communes y ont adhéré) qu'au sein du conseil général.

Lors de la dernière session de l'assemblée départementale, quatre conseillers du Trégor Goélo sont intervenus pour souligner à quel point il serait utile de réaliser des études sur les sites de l'Ouest du département et l'assemblée ne s'est pas montrée insensible à leurs arguments. En effet, Charles Josselin, président du Conseil Général des Côtes du Nord, a adressé une lettre à Roger Perrot, président du Comité, dans laquelle il annonce que deux études économiques vont être engagées sur les sites respectifs du Légué (St-Brieuc) et du Jaudy (Tréguier). Ces études vont être confiées au comité d'expansion économique des Côtes du Nord. A cet effet, le bureau du comité rencontrera Mlle Dubois, directrice du comité d'expansion économique. Les premiers résultats bruts apparaîtront courant avril et les conclusions définitives seront données en septembre.

Tout le monde reconnaît les possibilités nautiques des sites du Trégor-Goélo (Jaudy et Tréguier). Les seules objections viennent des possibilités économiques de l'arrière-pays. Or, le comité ne manque pas d'arguments à ce niveau.

Le moral est donc à nouveau au beau fixe au sein du comité, dont l'inquiétude des dernières semaines se résumait à ceci: «Personne ne nous objecte rien de sérieux, mais rien ne se fait, rien ne bouge!»

Y.B. Montreer

— en autorisant l'embarquement de marins indonésiens payés 508 F par mois sur les navires de la Nouvelle Compagnie de Paquebots, d'où riposte syndicale avec grève générale des marins de 21 jours.

Enfin, en favorisant les armements dits « Mers-lointaines », ils ont réalisé un vieux rêve : créer un pavillon français de complaisance. Ce qu'il n'ont pu obtenir sous De Gaulle et Pompidou, leur est offert gracieusement par Giscard, Le Theule et Essig. Le procédé est le suivant : sur un navire français effectuant un trafic entre pays tiers, on débarque l'équipage (parfois aussi les officiers) on le rapatrie en France et à sa place on embauche des marins du tiers-monde payés à un tarif extrêmement bas. Comme le déclare la CGT : « **Si nous laissons faire, les efforts que fait la collectivité pour subventionner les chantiers, les aides très importantes qui sont accordées aux armateurs qui font construire des navires, auxquelles s'ajoutent des bonifications d'intérêt, deviendraient scandaleux. En effet, l'argent public servirait aux armateurs à instaurer sous le pavillon national les mêmes pratiques sordides que celles qui ont libre cours sous les pavillons de complaisance, tandis qu'il resterait comme solution pour nos marins d'aller rejoindre la masse toujours plus nombreuse de plus d'un million et demi de chômeurs qui recherchent vainement des emplois...** »

Pression des armements privés aussi, quand les pouvoirs publics imposent la fusion des deux compagnies nationales « Compagnie Générale Transatlantique » et « Messageries Maritimes ». On annonce dès le départ une super « Compagnie Générale Maritime », première compagnie européenne avec 100 navires, pour mieux faire passer la fusion, puis brusquement on présente un plan de redressement financier qui réduit la flotte à 36 navires et prévoit la suppression de 1700 emplois.

Mais c'est surtout dans le domaine de la sécurité que l'administration révèle sa lamentable subordination aux intérêts financiers privés, subordination qu'il est facile de démontrer à l'occasion d'une tragique actualité maritime qui se nomme ALCYON, BETELGEUSE, VICTORIA, FRANÇOIS VIELJEUX, AMOCO-CADIZ, etc... (voir le dernier numéro du Peuple Breton). C'est aussi un domaine qui a permis aux hommes politiques quelques petites phrases qui feraient sourire si le contexte n'était souvent dramatique.

Monsieur Essig, Directeur Général de la Marine Marchande : « **Il ne peut y avoir d'obligation de présence** (des combinaisons de survie) **sur les navires (français) sans réglementation internationale** ».

Monsieur Aymar Achille-Fould, Président de la Mission Interministérielle de la mer : « **Le plus sûr moyen de lutter contre les grandes catastrophes, c'est de prier** ».

Ce qui permettait au Ministre des Transports **Joël Le Theule** de déclarer devant l'assemblée le mercredi 17 mai à propos du naufrage du GINO : « **Les Bretons n'ont pas lieu d'être inquiets** ».

Le « Betelgeuse » en flammes à Bantry-Bay, le 9-1-79.

Des catastrophes qui s'expliquent...



Photosphère/Gamma

Une situation de l'emploi angoissante

Pour une progression de 25% du trafic, le nombre des marins a baissé de 26,45%. Le taux de chômage chez les marins de commerce est actuellement de près de 7% et l'avenir est inquiétant :

— les armateurs prévoient des réductions d'effectifs de 5 à 15% selon les types de navigation.

— les élèves-officiers ne trouvent plus d'embarquement ou alors ils doivent passer par les conditions des armateurs : 600F/mois et pas de congés.

— Monsieur Essig a déclaré qu'il faut réduire le nombre des entrées dans les écoles de la Marine marchande et sur sa lancée il invite les marins et officiers français à chercher des emplois dans les marines étrangères.

— la CGM qui liquide sa flotte et licencie son personnel a affrété du 01/01/76 au 28/02/77, 96 navires différents dont 86 étaient étrangers parmi lesquels près de la moitié étaient des navires sous pavillon de complaisance.

— Dans le port de Dunkerque, du 30 juin au 6 septembre 1977, les

importations de charbon et de minerai par le port de Dunkerque se sont élevées à 2.850.000 tonnes. Pour l'ensemble de ce trafic le pavillon a transporté seulement 455.000 tonnes, soit 1%. Le nombre de navires ayant participé à ce trafic est de 50, dont seulement 6 navires français et 44 navires étrangers de 14 nationalités : norvégiens, grecs, japonais, libériens, panaméens, chypriotes, italiens...

— 60 à 80 car-ferriers assurent selon les saisons les liaisons entre la Grande-Bretagne et la France. Sous pavillon français, une douzaine de navires, répartis entre cinq compagnies, effectuent avec peine le tiers de ces services. M. Christian Michellini, Directeur général de la BAI déclare : « **La France est en train de perdre la couverture minimum du trafic avec la Grande-Bretagne** ».

La Bretagne et la marine marchande

Sur un total de 38 quartiers métropolitains, 15 se situent sur le littoral breton. Cette importante implantation administrative pourrait à la



Les chantiers de réparation navale à Brest.

rigueur s'expliquer par l'importance relative de la pêche en Bretagne, ou celle du tourisme (plaisance), mais certainement pas par la faiblesse de la flotte commerciale bretonne qui ne représente que 1% du tonnage total français.

En fait, les raisons de cette omniprésence sont doubles :

— **Historiques** parce que la Bretagne fut prioritairement concernée par l'instauration de l'inscription maritime dont le rôle premier était de fournir massivement à la marine royale chair à canon et main-d'œuvre à bon marché. Institution militaire et coloniale dans une province réputée étrangère, l'inscription maritime devait, pour répondre à sa vocation, effectuer un véritable quadrillage des populations maritimes bretonnes, encadrement dont la cheville ouvrière était le syndicat des gens de mer.

— **Contemporain** parce que la Bretagne est une base militaire, sa position maritime est en fait une plateforme stratégique rêvée pour les états-majors français : c'est à l'île Longue que sont basés les sous-marins nucléaires et l'on ne compte plus les installations militaires classiques tout au long du littoral breton, parce que la Bretagne fournit plus de 41% des marins de la pêche et du commerce en France, parce que la Bretagne fournit 50% des marins de la marine de guerre française.

Contrairement à ce que semblent penser nombre d'écrivains en mal de lyrisme, les phénomènes héréditaires ne jouent aucun rôle dans cette « vocation ». Certains — toujours les mêmes — regrettent que le niveau élevé des examens (« **La marine marchande**

n'a pas besoin de savants » clamait Georges Aubin au baptême de l'école de Nantes en janvier 1957) ferme la carrière maritime à ces « **braves gars de nos côtes qui ont du sang salé dans les veines** », ce qui est, soit dit en passant, faire preuve d'un singulier mépris pour les Bretons qui seraient incapables de faire des études, mais le pourcentage élevé des Bretons dans les écoles contredit cette affirmation...

Quant à « l'atavisme ». Bien sûr, qu'on trouve plus de Bretons dans la marine que dans l'alpinisme et plus d'alpinistes à Chamonix qu'à Brest ! Le contraire étonnerait. Mais les Bretons comme les autres quittent la marine quand ils le peuvent et sinon, réclament l'humanisation du métier. Et la vocation ? « **Ce grand mot qui ne signifie pas grand chose est destiné à justifier tous les abus par une acceptation quasi-mystique des servitudes du marin** » (extraits du memento de l'officier de la Marine marchande CGT, édition de 1970). « **Beaucoup de marins bretons préfèrent s'exiler quatre mois sur six sur un bateau, que de s'exiler définitivement avec leur famille dans une région industrielle** » (géographie de la Bretagne, Skol Vreizh). Ces marins bretons pratiquent la navigation au commerce au départ de ports comme le Havre, Bordeaux ou Marseille, ils naviguent pour la plupart pour les armateurs étrangers à la Bretagne. Ils vendent donc uniquement leur force de travail sans que l'économie bretonne en tire un quelconque profit.

La Bretagne maritime

Il y a en Bretagne une vingtaine de ports pratiquant une activité commerciale pour un trafic total d'une

vingtaine de millions de tonnes par an, soit moins de 10% du trafic français, mais le port autonome de Nantes-St-Nazaire représente à lui seul 75% de ce trafic, et seuls trois autres ports dépassent le million de tonnes par an : Brest, Lorient et St Malo. Il faut noter l'essor du trafic de sable à Lorient (environ 250.000 tonnes en 1979), des exportations de farine panifiable à Nantes (1.340.000 t) et l'importance des importations de bois à St-Malo. D'une façon générale, la majorité du trafic est constituée par les entrées de marchandises et ce déséquilibre en tonnage n'est pas compensé en valeur par des exportations de produits industriels comme c'est le cas pour la plupart des pays européens (exception : Roscoff). C'est par mer qu'arrivent 80% des produits achetés à l'étranger et utilisés en Bretagne, ce que la Bretagne vend au reste de la France ou à l'étranger étant expédié par voie terrestre. En fait, l'activité commerciale des ports bretons ne consiste qu'en la desserte de la région.

La flotte bretonne est à l'image des ports : incapable de pourvoir à un véritable développement économique de la région : une soixantaine de navires dont une vingtaine de vedettes et seulement 5 navires au long cours. Bien que située près du plus fort courant maritime mondial (30.000 navires passent en moyenne chaque année au large du Léon) la Bretagne ne tire à l'heure actuelle que peu de profits de la mer. La trop faible utilisation des transports maritimes gêne son développement industriel. Elle est à la fois victime de sa dépendance coloniale vis-à-vis de la France et de l'absence de politique maritime de ce pays.

Il est grand temps que l'imposant trafic commercial qui longe les côtes bretonnes apporte à notre pays autre chose que des marées noires.

Enquête réalisée par Daniel Dollé,
avec la collaboration de la
« Commission Mer » de l'U.D.B.

COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE

Les communistes des « Pays-de-Loire » viennent de se prononcer pour une centrale nucléaire dans la région. Selon Claude Poperen, « l'argument fondé sur la proximité de l'agglomération nantaise du site du Pellerin apparaît, après réflexion, comme ne semblant pas être un argument scientifique ». **Manque de chance pour les communistes des « Pays-de-Loire », EDF a pratiquement abandonné toute visée sur le Pellerin !**

Bien sûr, il reste Plogoff, mais pour les communistes nantais des « Pays-de-Loire » c'est déjà un autre monde !

QUIMPERLÉ... on liquide

Après Fougères, après Redon, on peut ajouter en ce début 80, un nouveau chapitre au mauvais feuilleton du chômage en Bretagne... celui de Quimperlé.

En quelques mois, tous les secteurs d'activité de cette région ont été touchés, et en mars prochain, lorsqu'interviendra la fermeture de la conserverie Raphalen (90 emplois), cette ville de 12.000 habitants comptera plus de 500 chômeurs, soit plus de 12% de la population active.

Après la disparition de la conserverie Morvezen, du département «Saisons» de la coopérative du Coat-Kaer, de la Manufacture de Vêtements du Finistère (M.V.F.), la série noire a continué en octobre dernier avec la mise à pied des 50 salariés de Frandis, entreprise spécialisée dans la découpe des volailles qui s'est alors trouvée en cessation de paiements et dont le patron a été arrêté pour escroquerie! Pour les travailleurs de cette entreprise, cela aura vraiment été «le miroir aux alouettes», puisqu'elle n'était implantée que depuis le printemps 79... Puis, dans la foulée, un autre mauvais coup auquel il fallait bien s'attendre (voir l'article du PB à ce sujet en décembre 78), celui de la faillite des conserveries du Coat-Kaer (légumes). On comprend l'amertume des ouvriers lorsque l'on relit les déclarations lénifiantes de l'ex-président cette entreprise, M. Orvoën, sénateur-maire giscardien de Moëlan-sur-mer qui, dans une interview au télégramme, le 15 octobre 79, annonçait: «En tant qu' élu préoccupé par le sort de sa région, je peux vous dire qu'une solution est en vue», et encore: «Très bientôt, tous ceux qui risquent de perdre leur emploi, s'en verront offrir un autre, j'ai confiance dans l'avenir»... Trois mois plus tard, on voit ce qu'il en est: 80 des 129 ouvriers du Coat-Kaer ont reçu le 4 janvier 80, leur lettre de licenciement, lettre qu'ils ont refusée; le reste du personnel (une trentaine d'emplois sont concernés) est maintenu pour l'instant pour effectuer le nettoyage, entretenir le matériel et écouler les stocks. Devant cette «liquidation» pure et simple, la riposte des travailleurs unanimes syndiqués à la C.G.T. ne s'est pas fait attendre: occupation de l'usine et blocage des stocks de conserves.

Avec la faillite du Coat-Kaer (créée en 1930-31), puis ces derniers jours, le dépôt de bilan de la Rurale (née en 1919 du syndicat de la région de Quimperlé), c'est tout un pan de la toile de fond de l'économie de la ville qui craque et un des plus vieux bastions de la Coopération Agricole en Bretagne qui s'écroule, et cela est d'autant plus durement ressenti par la population qui s'est mobilisée de façon massive contre ce qu'elle ressent comme un abandon délibéré de la part des pouvoirs publics.

Ainsi, en octobre 79, à l'appel des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. et partis de gauche ont défilé dans les rues de la ville, où les commerçants eux aussi menacés par cette crise, avaient fermé boutique.



D.R.

Le 9 janvier dernier, la manifestation organisée par la CGT réunissait à nouveau plus de 2000 personnes, y compris des jeunes lycéens.

Les travailleurs qui ont voulu, ce jour-là, demander des comptes à M. Orvoën, à la mairie de Moëlan, y ont trouvé porte close! Incapable, en tant que gestionnaire, d'assurer la sauvegarde des sociétés dont il était le Président, incapable en tant qu' élu, de maintenir l'emploi dans un secteur économique vital pour sa région, M. Orvoën se montre, de plus, incapable d'assumer cette double responsabilité et de s'en expliquer. Aux travailleurs et aux électeurs sa seule réponse: une porte close! Voilà qui illustre bien la politique coloniale menée en Bretagne par les notables, représentants du pouvoir.

D'ailleurs, il en faut plus pour entamer le bel optimisme de cet élu giscardien: aux

dernières nouvelles, alors que la «Rurale», à son tour, vient de déposer son bilan et va être, momentanément sauvée de la noyade générale, grâce à l'aide de la C.E.C.A.B. (Centrale Coopérative Agricole Bretonne, de Vannes), on apprend que M. Orvoën ne démissionnera pas, cette fois, du conseil d'administration, d'autre part, l'annonce des 21 licenciements entraînés dès maintenant par la constitution de la nouvelle société «La Rurale-Sud Bretagne» ne semble pas l'émouvoir outre mesure.

Evidemment, dans l'agro-alimentaire, encore moins qu'ailleurs, on ne fait d'omelette sans casser d'œufs! Et l'omelette capitaliste que les grands trusts se préparent sur le dos des travailleurs de l'agriculture et de la conserverie bretonnes va tout à fait dans le sens de la politique coloniale menée par le Président giscardien du Conseil général du Finistère.

Cellule UDB de Quimperlé.

LES TRAVAILLEURS DE COAT-KAËR TÉMOIGNENT...



Manifestation
pour
l'emploi
à Quimperlé.

D.R.

Q: A l'heure actuelle, comment voyez-vous le proche avenir?

R: Nous ne pensons pas qu'il y ait espoir de reprise dans l'immédiat, celle-ci ne pourra intervenir que par la poursuite de la lutte; pour l'instant, nous occupons l'usine, le jour seulement.

Q: Qui est responsable, d'après vous, de la situation actuelle?

R: La direction, Monsieur Orvoën et le Conseil d'Administration qui nous ont trompés. La gestion était mauvaise, rien n'a été fait pour y remédier quand il était encore temps, sinon des promesses et de belles paroles! D'autre part, la concentration capitaliste est favorisée par le gouvernement, au profit des grands groupes, comme Saupiquet, par exemple; cette politique défavorise la Bretagne où actuellement, la conserverie et tout l'agro-alimentaire sont en voie de liquidation, ni plus ni moins.

Q: Que pouvez-vous dire sur vos conditions de travail?

R: Les conditions de travail étaient déplorables. La plupart du temps, les pieds dans l'eau, dans le froid et dans l'humidité. Tout cela pour de très bas salaires.

Q: Si l'activité du Coat-Kaër ne reprenait pas, pensez-vous que vous pourriez retrouver du travail dans la région de Quimperlé?

R: Très difficilement, étant donné qu'à Quimperlé, les entreprises disparaissent l'une après l'autre! Dans le temps il y avait 4 conserveries: Massuyeau et Morvezen ont fermé, Raphalen va cesser toute activité en mars

prochain (90 emplois) et les 129 emplois de Coat-Kaër sont très menacés comme on le voit.

Q: Accepteriez-vous de quitter la région pour trouver du travail?

R: Non. Dans sa grande majorité, le personnel est déterminé à poursuivre la lutte pour sauvegarder l'emploi, sur place.

Q: Que pensez-vous de la venue d'Edouard Leclerc au Coat-Kaër, il y a quelques jours?

R: Nous ne savons trop ce qu'il faut en penser pour l'instant! Ou bien c'est un coup de bluff pour faire parler de lui, et soigner sa publicité, ou bien il est réellement intéressé par l'affaire...

Q: L'usine peut-elle tourner dans les conditions actuelles?

R: Oui, il n'y a pas de problèmes dans l'immédiat. Les pouvoirs publics doivent débloquer les fonds nécessaires pour payer les producteurs et les créanciers et repartir sur des bases saines. Mais à moyen terme, il est certains que l'entreprise devra faire l'objet d'une modernisation dans les 2 ans à venir pour rester viable.

Q: Quelles actions envisagez-vous dans l'immédiat?

R: Comme nous l'avons dit, nous occupons l'usine. D'autre part, le mardi 22 janvier, le conseil général du Finistère dont le président est M. Orvoën tient une session à Quimper. A cette occasion, la CGT a décidé d'organiser une manifestation et d'interpeller les élus du Finistère sur la situation de la conserverie et de l'agro-alimentaire. Cette manifestation rassemblera les travailleurs de l'industrie de la conserve de l'ensemble du Finistère.

Nous avons analysé dans notre numéro de décembre (n° 191) le conflit qui oppose le Crédit Mutuel au gouvernement. Bien que la loi de finances pour 1980 ait été adoptée (y compris donc l'article 5 visant la «Banque Mutualiste»), et on sait dans quelles conditions et par quel artifice constitutionnel le débat n'est pas clos puisque les dirigeants du Crédit Mutuel ont déposé un recours devant le Conseil d'Etat.

Nombreux sont ceux qui se posent des questions sur ce Crédit Mutuel.

— En quoi se différencie-t-il des banques traditionnelles (nationalisées ou privées)?

— Quelle est son organisation?

— D'où vient-il?

La réponse à ces questions nous permettra de mieux situer le rôle du Crédit Mutuel en Bretagne.

L'organisation du Crédit Mutuel en Bretagne

Une banque est une société anonyme. Le pouvoir de chaque actionnaire est proportionnel au nombre d'actions qu'il détient. Inutile d'ajouter qu'à de rares exceptions près, un actionnaire personne physique est perdu dans la masse et n'a aucune influence.

Le Crédit Mutuel est bâti sur le principe: un homme, une voix. C'est déjà mieux, du moins en principe.

A la base du système, on trouve la Caisse Locale. C'est une société coopérative à capital variable, dont le capital est détenu par les sociétaires. Ceux-ci élisent un conseil d'administration.

La loi fait obligation à chaque caisse d'adhésion à une Fédération. Celle-ci est une simple association loi de 1901 chargée de coordonner l'activité des caisses et de s'assurer du respect de la réglementation bancaire. Le conseil d'administration de la Fédération est élu par les présidents des Conseils d'Administrations locaux. Ceux-ci élisent également les membres du conseil d'administration de la Caisse Fédérale parfois également appelée Caisse Centrale. Cette caisse est l'intermédiaire financier des Caisses Locales entre elles. C'est elle aussi qui est en relation avec les institutions bancaires et financières.

La Fédération doit également adhérer à la Confédération du Crédit Mutuel auprès de laquelle les Pouvoirs Publics nomment un commissionnaire du gouvernement. Le partage des sièges du Conseil d'Administration est fonction du poids relatif de chaque fédération régionale. Cela illustre bien le souci de chacune de celles-ci de préserver leurs prérogatives.

LE CREDIT MUTUEL EN BRETAGNE

Voici donc, en théorie du moins, une organisation de type démocratique. Il faudra, dans un prochain numéro, vérifier si la réalité est conforme aux principes et donner la parole aux salariés.

D'où vient le Crédit Mutuel de Bretagne ?

Nous avons vu (n° 191) que l'idée de créer les coopératives d'épargne et de crédit destinées à lutter contre l'usure est née en Allemagne et s'est propagée en Alsace-Lorraine au XIX^e siècle. C'est ainsi que naîtront le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel. En effet, les caisses se développent selon 2 axes :

- en direction de l'agriculture : ce sont les caisses dites « syndicales » qui donneraient naissance au Crédit Agricole Mutuel contrôlé étroitement par l'Etat et au Crédit Mutuel Agricole dit « libre » par opposition au précédent.

- en direction de toutes les couches sociales en milieu urbain comme en milieu rural. C'est ainsi que se multiplient rapidement après 1890 les « Caisses Rurales et Ouvrières » dans les régions lyonnaise et nantaise.

Le Crédit Mutuel en Bretagne, tel qu'il se présente aujourd'hui, est la résultante des 2 courants :

- 1) Le Crédit Agricole « libre » : Il est né en fait de l'Office Central de Landerneau. En 1911, 28 syndicats ruraux du Finistère s'unissent pour créer cet Office Central. A la tête, on remarque des propriétaires terriens nobles tels que A. de Boisanger et H. de Guébriant. En 1926, l'Office Central Mutuel plus connu sous le nom de Caisse de Bretagne. Elle en est l'organe financier puis crée par la suite des Caisses « syndicales ».

- 2) Les caisses à vocation générale c'est-à-dire non exclusivement agricole se multiplient dans tous les départements et se regroupent peu à peu en unions départementales (les futurs fédérations).

L'unification du Crédit Mutuel en Bretagne (4 départements)

En 1960, la Caisse de Bretagne crée de toutes pièces la Fédération Régionale des caisses de crédit mutuel des Côtes du Nord, du Finistère et des arrondissements linitrophes.

Cette fédération se pose en rivale des 2 fédérations existant déjà dans les Côtes du



Photo Le Peuple Breton/J. Pellen

Le siège central du C.M.B. au Relecq-Kerhuon.

Nord (Fédération des Caisses d'Entraide et de Crédit Mutuel des Côtes du Nord) et dans le Finistère (Fédération des Caisses Rurales et Urbaines du Finistère).

Et, suivant le processus inverse à celui que la logique paraît imposer, cette nouvelle fédération suscite la création des caisses locales qui se fédèrent à elles, en s'appuyant sur le réseau de la coopérative des Agriculteurs de Bretagne, elle-même partie prenante dans l'Office central de Landerneau.

Comment expliquer cette attitude sinon par l'ambition de quelques hommes ?

Le nouveau groupe de Crédit Mutuel fait preuve de vitalité, se développe et accroît son influence au sein de la Confédération Nationale. En 1970, il affiche clairement la couleur en décidant d'adopter la raison sociale « Crédit Mutuel de Bretagne ».

Sentant le danger, les 4 autres Fédérations de la région administrative tentent de s'unir au sein d'un Crédit Mutuel de l'Ouest dirigé contre le « groupe de Landerneau ». C'est un échec et dès janvier 1973, la fédération des caisses d'entraide des Côtes du Nord fusionne avec celui-ci pour créer la Fédération Bretonne de Crédit Mutuel.

Cette même année, la Confédération demande que la circonscription de chaque fédération coïncide avec la région

administrative.

Dès lors, les résistances faiblissent et l'ogre de Landerneau avale tour à tour mais après marchandages et péripéties :

- la fédération des caisses locales et urbaines du Morbihan en décembre 1973,

- la fédération des Caisses de Crédit Mutuel d'Ille et Vilaine, en 1975,

- la fédération des caisses rurales et urbaines du Finistère en 1979.

Parallèlement aux fusions, et considérant que « l'étiquette » agricole et la filiation Office Central constituaient une entrave au développement, le C.M.B. supprimait ses caisses à vocation agricole. Cela ne se fait pas sans récrimination de la part des administrateurs agriculteurs qui criaient, non sans raison, à l'abandon. Cette rupture avec le passé se concrétisait en 1977 avec le transfert du siège administratif de Landerneau au Relecq-Kerhuon, sur le territoire de la communauté urbaine de Brest.

De 1973 à 1979, le Crédit Mutuel de Bretagne a quintuplé le montant des dépôts collectés (10 milliards de francs en cette fin d'année 1979) et quadruplé ses effectifs (26.000 personnes). Il représente près de 20% du marché bancaire de la région administrative. Il est donc un élément important de la vie économique bretonne.

Sans pétrole et sans nucléaire, LE PROJET «ALTER» BRETON

C'EST dans la foulée du Projet Alter français (alternative, énergétique alternative de société), publié en 1978 par le «groupe de Bellevue» que se situe la recherche entreprise depuis un an environ, à l'initiative du P.S.U. Bretagne, par des chercheurs scientifiques (I.N.R.A., C.N.R.S., I.E.M., C.N.E.X.O.), des militants paysans, des militants d'associations écologiques.

Le résultat est présenté dans un document d'une centaine de pages (avec les annexes) qui tente de répondre à la question: pourra-t-on vivre, et vivre mieux, dans la Bretagne (à 5 départements) de l'an 2000 sans pétrole et sans nucléaire? Sans pétrole, qui comme le charbon, est une source d'énergie fossile, donc existant en quantité limitée. Sans nucléaire qui ne résoud rien, qui est une énergie dangereuse et chère dont il est possible de se passer: en effet, le projet Alter Breton s'attache à démontrer que la Bretagne peut produire son électricité de façon autonome. Comment? Par l'utilisation d'énergies nouvelles indéfiniment renouvelables.

Le point de départ est l'analyse de la consommation énergétique de la Bretagne en 1975 (3,5 millions d'habitants).

La première étape du travail consiste à prévoir les besoins énergétiques de la Bretagne de l'an 2000 (4 millions d'habitants), l'augmentation de population prévue (+ 13%) tient compte de l'accroissement naturel sur la base du maintien du taux de natalité au même niveau qu'en 1975 et surtout prévoit de nombreux retours d'émigrés.

Les consommations d'énergie dans le secteur agricole et industriel sont en progression (+ 50% pour l'industrie notamment). Le poste résidentiel-tertiaire prévoit une augmentation importante de la consommation d'énergie +22% ce qui se traduit par une amélioration du confort des plus défavorisés: logement de 100 m² par ménage (1,5 fois plus que la moyenne de 1975), locaux sociaux et scolaires plus nombreux. Le poste transport est le seul en diminution, les économies seront réalisées essentiellement sur les transports de personnes (et non sur celui des marchandises) par le développement des transports en commun, urbains et péri-urbains et la mise en place d'un véritable réseau ferré régional pour les déplacements à plus longue distance.

Ce n'est donc pas un projet de récession, il s'agit au contraire d'augmenter la consommation d'énergie par habitants de 20% d'ici l'an 2000 et ceci dans le cadre d'une société plus égalitaire, une société confortable, mais sans gaspillage, une société où on exploite les ressources effectives du pays mais sans «productivisme» disent les auteurs du projet.

	1975			2000		
	Total MTEP	%	TEP/hab.	Total MTEP	%	TEP/hab.
Résidentiel et tertiaire	2,94	45,6	0,85	4,05	47	1,00
Transport	1,79	28,0	0,53	1,62	18	0,40
Agriculture	0,22	3,4	0,06	0,42	5	0,10
Industrie	1,49	23,0	0,43	2,57	30	0,64
Total	6,43	100	1,8	8,64	100	2,15

MTEP: Mega tonne équivalent pétrole = 1 million de tonnes équivalent pétrole.

Comment couvrir
ces besoins
par les énergies
renouvelables ?

Les procédés:

— la méthanisation de matières organiques d'origine terrestre et marine (production de méthane par fermentation).

— la transformation thermochimique de matières organiques (production de briquettes et granulats combustibles, de gaz ou de carburant liquide).

— la production d'électricité à partir de l'énergie des marées, de la houle et du vent.

— la production de chaleur essentiellement à partir du soleil.

Les filières:

● les filières marines. Énergie récupérable à partir des algues: 0,04 MTEP; des vagues et de la houle: 1,00 MTEP; des marées: 0,24 MTEP. Total: 1,28 MTEP.

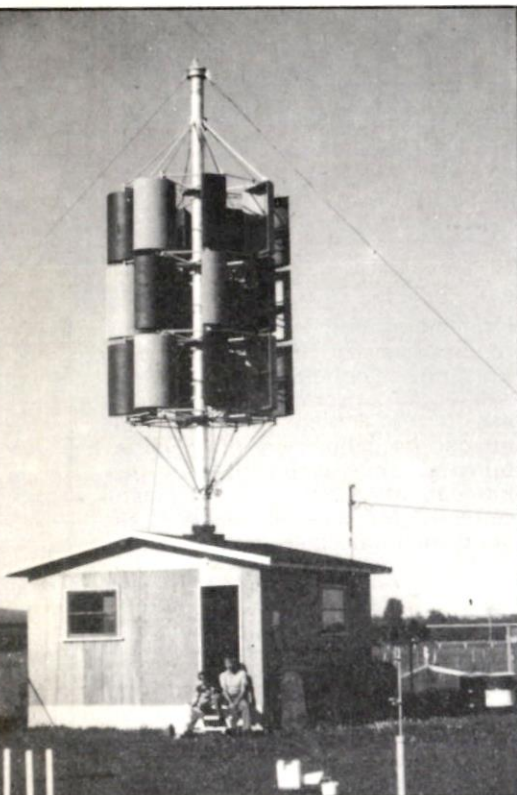
● La biomasse terrestre (énergie récupérable à partir de 3 grandes sources): les milieux naturels (forêts, bocages,

Le dessin du mois

de Nono

dans « Le Canard de Nantes à Brest » du 28-12-79





Le projet « Adam et Eve »,
au Québec.
Ici l'éolienne de la ferme
expérimentale de l'Université
Laval de Québec,
à Ste-Marguerite.

D.R.

landes), les plantations énergétiques, la récupération des déchets domestiques et d'élevage.

Production possible :

- Forêts, bocages, landes, plantations énergétiques : 1,20 MTEP.
- Cultures énergétiques : 1,97 MTEP
- Déchets domestiques : 0,12 MTEP
- Chaleur basse température de récupération : 0,16 MTEP
- Méthanisation des déchets agricoles : 0,73
- Total : 4,18 MTEP

● La filière éolienne :

Ce gisement énergétique est si important en Bretagne (littoral et Monts d'Arrée) que E.D.F. a établi autrefois un projet de « tout éolien » pour la Bretagne. Le plan Alter Breton envisage une échelle industrielle avec l'installation de 2000 éoliennes de 2 MW de puissance unitaire et une échelle domestique avec l'installation de 10.000 petites unités de 5 kw de puissance unitaire. Production totale : 2,01 MTEP.

● La filière solaire directe :

Pour la consommation des secteurs résidentiels et tertiaires il est prévu la production de 2,04 MTEP.

● La filière hydraulique :

Les auteurs du projet n'envisagent pas un développement important de cette filière en raison de faibles potentialités des rivières bretonnes.

Scénario de production :

Mer : 1,28
Agriculture : 4,18
Éolien : 2,01
Solaire directe : 2,04
Hydraulique : 0,01
Total : 9,52 MTEP.

* Les besoins n'étant estimés qu'à 8,64 MTEP, la production de 9,52 MTEP, laisse une marge de manœuvre confortable.

Il est à noter que tous ces projets rejettent le gigantisme et la centralisation, écartent notamment le projet des Iles Chausey (usines marémotrices, à cause de ces conséquences sur les activités et l'environnement), écarte également la culture de la Macrocytis, algue géante du Pacifique possible en Bretagne, mais dangereuse pour les écosystèmes côtiers (prolifération anarchique).

Tous les procédés de production d'énergie retenus sont connus pour leur faisabilité et déjà expérimentés à l'exception des centrales houlomotrices (1 MTEP) qui devront faire l'objet d'une mise au point technologique. Le projet est, certes, séduisant mais ne nous renseigne pas sur les moyens d'y parvenir : comment faire d'ici l'an 2000 ? Selon quel échéancier, le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables est-il possible ? A moyen terme, le recours aux énergies douces et à une production décentralisée sera susceptible de multiplier les emplois. Le problème est évoqué dans le dossier « Projet Alter Breton » par le biais de la publication d'un article de Michel Bosquet (paru dans *Le Sauvage* de mai 1979). Les chiffres suivants sont avancés pour la Bretagne : 20.000 emplois à créer immédiatement dans les entreprises thermiques (isolation) ; 2000 emplois de techniciens industriels et tertiaires ; 13.000 emplois de travailleurs du bois d'ici 10 ans.

Le grand intérêt du projet Alter Breton est bien sûr, comme le disent ses auteurs, d'être un document de réflexion qui ne pourrait devenir un plan qu'après un large débat sur l'alternative énergétique et ses chiffres et l'alternative de société. Quoi qu'il en soit, il a le mérite de bien montrer qu'il n'y a pas de corrélation simple entre niveau de vie et production d'énergie. Le niveau de vie dépend beaucoup plus de la répartition et de l'utilisation que l'on fait de l'énergie.

Ce n'est pas tant le gaspillage qui est en cause (bien qu'il existe) que la structure de la production énergétique qui ne peut répondre aux besoins réels.

Le passage aux énergies douces et renouvelables implique un autre mode de développement, un autre modèle de société, décentralisée et autogérée.

Utopie ? le débat est ouvert.

Marie-Claire Corre et Yves Brien.

L'AOIP LIVRÉE AUX TRUSTS

Comme nous le pressentions (voir P.B. N° 193), l'assemblée générale des sociétaires de l'AOIP a adopté le 5 janvier le protocole d'accord qui prévoit la vente de l'établissement de Guingamp à la CIT et celui de Morlaix à Thomson. L'usine de Guingamp devient « Société Guingampaise de Télécommunications » (SOGINTEL) filiale du groupe CIT-ALCATEL, au capital de 30.000.000 de francs ayant son siège social à Guingamp. Morlaix devient « Société de Téléphonie Morlaisienne » (S.T.M.) filiale du groupe LMT-THOMSON-CSF au capital de 20.000.000 de francs ayant son siège social à Morlaix. Rappelons que la même assemblée avait rejeté le protocole de vente le 1^{er} décembre 79. Depuis cette date, des améliorations non négligeables ont été obtenues, entre autres : la mise en place d'un plan de formation prévoyant la reconversion du personnel à la technologie électronique et la garantie d'un horaire minimum de 32 heures. Le chantage au dépôt de bilan aidant c'est 82% des voix que recueillait le protocole amélioré. Le dépôt de bilan, s'il n'entraînait pas la fermeture des usines de Guingamp et Morlaix mettait néanmoins les travailleurs dans une position difficile et dangereuse.

Il ne faut pas en conclure pour autant que l'emploi est sauvegardé, le minimum de 32 heures n'est garanti que pour 1980 ; selon la CGT : « Les risques pour l'emploi sont aussi forts aujourd'hui qu'il y a un an ». Les travailleurs bretons de l'électronique doivent se préparer à d'autres luttes pour maintenir l'emploi à son niveau actuel.

M.L.M.

LA VIE DES PETITES COMMUNES BRETONNES...

Voici, rapporté par *Ouest-France* sous le titre « Démographie 79 » le bilan annuel de la commune de Trégarvan, près de Châteaulin...

TRÉGARVAN DÉMOGRAPHIE 1979

Naissance : Jean-Marc Plourin.

Décès : Mme Marie Gourmelen, 72 ans ; Mme Yvonne Lagadec, 59 ans ; M. Jean Patreille, 75 ans, M. Pierre Delorme, 59 ans.

A ce bilan plutôt négatif viennent s'ajouter quelques demandes de certificats d'urbanisme rejetés et une absence de permis de construire.

LE BANC DE BOIS...

par F. KERFRAVAL

Je ne connaissais de lui qu'une silhouette cassée, tassée sur un banc de bois adossé au talus où venait buter le pignon de la maison. Qu'importait le jour et l'heure où je passais, il était là, immobile et attentif, et je sentais son regard posé sur la voiture qui, une poignée de secondes, suspendait le muet dialogue qu'il menait depuis longtemps sans doute avec les pierres, les arbres et les bruits de Resthouanet.

Je ne connaissais de lui que cette fugace permanence humaine qu'il m'assurait sur une petite route du Centre-Bretagne.

Un jour, je ne le vis plus. Et que le vide me sembla laid. L'anarchie des orties et des ronces gagna lentement sur la propreté parcheminée d'un chemin tant de fois parcouru, de la porte au banc puis du banc à la porte. L'homme dut mourir pendant l'hiver, puisqu'au printemps naissant les volets ne s'ouvrirent pas, et aux prémices de mai aucune branche de hêtre nouveau ne vint s'y accrocher.

Au passage suivant, une pancarte de plastique rouge indiquait que la maisonnette était à vendre et que les renseignements étaient à prendre chez Maître X., notaire à Rostrenen.

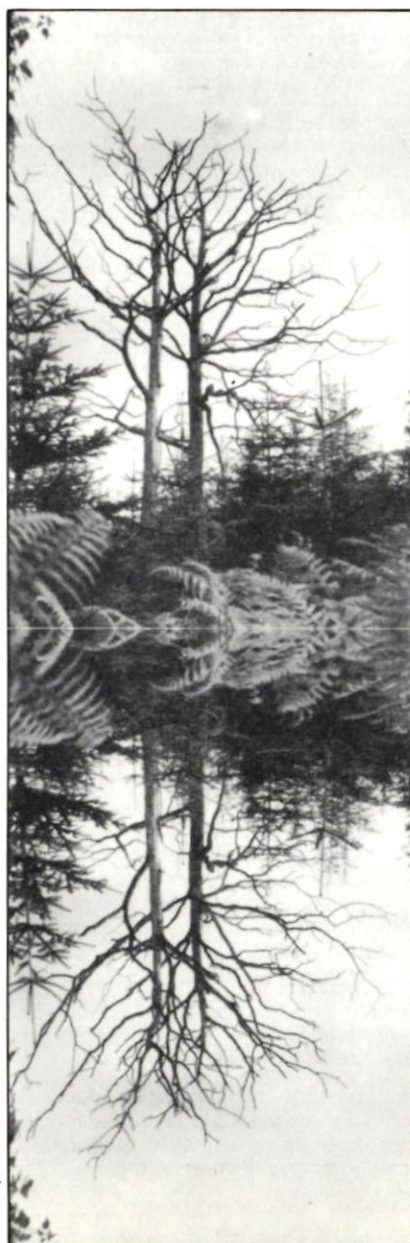
Quelque chose était brisé dans l'ordonnement naturel des choses.

Un vieil homme est mort, rien en soi d'anormal, mais je sens que c'est aussi une part de nous-mêmes qu'il a enfouie dans son dernier sillon. Personne ne semblait être là pour veiller à ce que la marque qu'il imprima sur un coin de terre ne s'effaçât trop vite. Personne pour assurer que le souvenir de ce qu'il fut parmi les siens aille nourrir la mémoire collective qui fait se perpétuer les communautés et les peuples.

Un vieil homme est mort comme des centaines d'autres cet hiver-là, en Bretagne. Les anciens s'en vont, rien en soi d'anormal, mais je sens derrière eux se rétracter un univers, se faner mille fleurs qui telles le mirabilis ne purent jamais s'épanouir que dans l'ombre.

Pour un cheval d'orgueil, combien d'hommes humiliés. Pour un lettré discourant français en matière bretonne, combien de bretonnants illétrés se sont tus de ne plus être entendus. Un vieil homme est mort et je sens mon pays qui agonise.

Emigration. Urbanisation. Modernisation. Disparition.



Le Peuple Breton

Liquidation. Voici que s'effacent nos repères sur les bornes du temps. Voici que se couche plut tôt le soleil sur les terrains remembrés de nos esprits. Est-il venu le jour où un attaché de cabinet entrera dans le bureau damassé du premier des Français en annonçant sentencieusement: «Monsieur le président, un peuple est mort cette nuit».

Blessé par le renoncement des siens. Déraciné par le souffle persévérant d'un vent venant de l'Est.

Nul passéisme dans mes propos. Nulle nostalgie d'une enfance agreste que je n'ai d'ailleurs pas connue. Nulle invitation à restaurer une société déclinante marquée par l'obscurantisme et l'exploitation. Non, un constat et une révolte.

L'orgueil et la puissance d'une civilisation triomphante nous conduisent à vivre sur l'écume des jours, délaissant les profondeurs où enfante pourtant l'âme des peuples. L'homme ne serait-il plus que ce qu'il consomme et non ce qu'il transmet? Les générations ne seraient-elles plus que le résultat de milliers d'accouplements égoïstes et non le relais charnel de la conscience humaine scellée dans les langues et les cultures.

La mort est en soi chose naturelle. Mais elle devient anormale lorsqu'au lieu d'être un aboutissement, elle n'est qu'une fin. Lorsqu'au lieu d'être élément de continuité, elle est occasion de rupture.

La mort non désirée est en soi une injustice. Mais elle devient scandale si la société des vivants n'est plus à même, faute d'amour, de sollicitude ou de volonté, de préserver l'acquis des présences antérieures.

Me revient en mémoire ce jour de décembre qui nous vit dire adieu à une camarade. Lèvres mordues et poings serrés, solidaires dans la pluie et le vent en une prière muette puissante à emplir toutes les églises de Bretagne. Il y avait beaucoup de peine en nous, mais aussi une volonté. Une volonté de dominer l'injustice suprême de la mort et de donner aux années qui nous restent le goût de la fraternité.

Je ne crois pas à la résurrection des morts à la fin des temps, mais je crois à la résurgence des consciences éteintes dans le cœur des vivants et la mémoire des communautés humaines. Que dans l'avenir que nous voulons pour la Bretagne, il n'y ait plus jamais de banc de bois vide au détour d'un chemin.

BRUITS DE BOTTES

Le capitalisme a un moyen classique de sortir des crises qui le secouent tous les 30 ou 40 ans : la guerre. La bombe atomique et l'arsenal nucléaire lui posent un problème nouveau...



Chars russes à Kaboul.

F. Lochon/Gamma

Que se passe-t-il donc en Afghanistan pour motiver ce que d'aucun n'hésitent pas à appeler une crise internationale sans précédent depuis 1945, un risque de troisième guerre mondiale, etc... ? Il se passe en fait qu'un puissant Etat intervient brutalement dans les affaires intérieures d'un petit pays pour y maintenir ou y installer un régime conforme à ses intérêts de puissant Etat, essentiellement sur le plan stratégique. Rien que de très banal en somme, rien qui ne se soit produit des dizaines et des dizaines de fois depuis 1945. Citons pêle-mêle l'intervention des « Marines » à St Domingue pour y maintenir une sanglante dictature sur le point d'être renversée, la tentative de débarquement de la Baie des Cochons à Cuba, les guerres du Viet-Nam et de Corée (excusez du peu !), les interventions militaires françaises au Tchad, françaises ou franco-marocaines au Zaïre, sans oublier l'affaire de Suez en 1956. Même l'aspect étrange, que présente le cas afghan, du renversement télégué d'un chef d'état à la botte, mais devenu gênant ou inefficace pour le remplacer par un personnage encore plus à la botte a un précédent : aurait-on déjà oublié la chute de Bokassa et le rôle qu'y ont joué barbouzes et militaires français ?

D'autres interventions antérieures, pour ne pas présenter aussi ouvertement un aspect militaire, n'en étaient pas moins exactement de même nature. Le sinistre Pinochet n'a jamais été qu'une marionnette entre les mains de la CIA, sans parler du soutien sans cesse apporté, en particulier dans le domaine des plus barbares techniques de répression,

par la barbouzerie U.S. aux pires dictatures d'Amérique latine (Brésil, Argentine, Uruguay, Nicaragua, jusqu'il y a peu de temps, etc...). Nul pourtant n'a jamais parlé à ce propos, ni à celui des opérations strictement militaires qui viennent d'être mentionnées, de risque pour la paix du monde. Serait-ce parce que ces diverses agressions ont été perpétrées par des pays occidentaux, tandis que le cas Afghan est l'œuvre de « l'autre camp » ? A-t-on affaire à une vaste opération de propagande par laquelle la classe au pouvoir en Occident cherche à monter en épingle la paille dans l'œil de l'adversaire pour mieux cacher la poutre qui vous éborgne à domicile ?

Sans doute en partie, mais l'explication est trop courte. Si l'Occident traîne à son passif, une longue liste d'ingérences militaires, l'autre camp n'en est pas non plus à son coup d'essai. En mettant à part l'intervention cubaine en Angola, qui présente un incontestable caractère de solidarité révolutionnaire et ne peut être à nos yeux qu'approuvée, les interventions pour raison d'Etat de la part de pays socialistes, ou se disant tels ne font pas défaut : Budapest, 1956, Prague, 1968, et beaucoup plus récemment l'intervention soviéto-cubaine contre le mouvement de libération nationale érythréen, d'abord soutenu, puis combattu pour satelliser le nouveau régime éthiopien, et ceci pour les mêmes raisons exactement qui ont motivé l'intervention afghane : l'accès stratégique aux mers chaudes, recherché pour les mêmes motifs et avec ni plus ni moins de cynisme par l'Etat soviétique que

par l'empire tsariste avant lui. Sauf dans ce tout dernier cas, où les raisons d'un silence presque total sont sans doute à rechercher dans la satisfaction, pour l'impérialisme, de voir un mouvement de libération nationale soumis à une tentative d'écrasement, gouvernants et journalistes occidentaux ont manifesté face à ses interventions une vertueuse indignation morale, celle-là même dont ils ont été si avares à propos du Chili ou de l'Afrique du Sud. Mais ils n'ont pas parlé de troisième guerre mondiale.

Si aujourd'hui, l'on dramatise, si aujourd'hui l'on parle de guerre, il faut en chercher les raisons dans une situation nouvelle. Comme l'affaire afghane ne présente hélas en elle-même aucune originalité, ce ne peut être que dans les sociétés occidentales elles-mêmes que réside la nouveauté. Nouveauté toute relative, d'ailleurs, celle de la crise et de son ampleur. Crise non pas mondiale comme on tente de nous le faire croire, mais crise du capitalisme lui-même. Crise résultant d'une des contradictions classiques du capitalisme, celle qui existe entre la finalité sociale des moyens de production, qui satisfont des besoins collectifs, et leur appartenance à des groupes privés qui les gèrent en fonction de la seule recherche de leur profit privé. D'où l'oubli, dans les décisions économiques, et le verbiage emphatique de Barre en est une illustration caricaturale, de la seule finalité que doit servir l'économie : les besoins réels et

VIVRE AVEC LE

concrets des hommes réels et concrets. A ce compte, nos sociétés se retrouvent vite avec des gens en trop. En trop les vieillards devenus improductifs, en trop les chômeurs victimes du « dégraissage » des entreprises et de « l'assainissement » de leur gestion, en trop les jeunes auxquels les calculs mesquins des technocrates ont oublié de prévoir un avenir, en trop les femmes qu'un honorable sénateur voudrait renvoyer au lit et aux fourneaux, en trop les immigrés pourchassés par Bonnet et Stoléru.

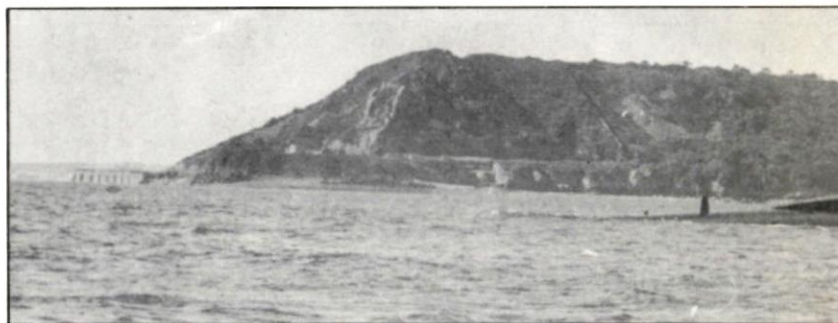
Tout ceci non plus n'est pas vraiment nouveau. Des crises, le capitalisme en secrète tous les trente ou quarante ans. Plus graves à chaque fois, à la mesure de la taille et de la puissance des groupes financiers, aujourd'hui multinationaux, qui confisquent le pouvoir économique. Et jusqu'ici, face à la crise, le capitalisme ne s'est pas privé de recourir à un vieux truc parfaitement éprouvé: la guerre. C'est si pratique une guerre. Les gens en trop, ça les élimine, tout simplement. Ça entraîne des destructions, qui vous éliminent aussi, du même coup, des capacités de production devenues excédentaires avec la crise, tout en donnant un coup de fouet à l'industrie lourde, qui sans cela s'essoufferait: la sidérurgie, vous connaissez? Ça stimule aussi l'innovation technologique (le radar par exemple). Rien de tel aussi qu'un bon ennemi héréditaire pour souder les rangs et faire taire, dans l'effort commun pour le salut de la patrie, tous ceux que la crise aurait pu mécontenter. Et puis, la guerre finie et les destructions accomplies, il faut bien reconstruire. Il faut des usines nouvelles et modernes pour remplacer celles qui étaient de toutes façons vétustes et périmées avant le conflit. Il faut de nouveaux logements pour remplacer ceux qui ont été écrasés sous les bombes. De nouveaux marchés, neufs, immenses, s'ouvrent aux entrepreneurs, et une économie jeune, pleine de possibilités pour qui peut investir, a remplacé l'économie vieillie et sclérosée d'avant-guerre, dont la dégenérescence avait débouché sur la crise.

Il y a quarante ans éclatait la seconde guerre mondiale. Quarante ans, c'est un intervalle classique entre deux grands conflits armés. Six ou sept ans déjà que dure une crise, dont l'issue classique est la guerre. Pour nos gouvernants, la tentation doit être forte. Peut-être cependant quelque chose les retient-il au bord de l'abîme. Avec la fantastique puissance de mort et de destruction des armes nucléaires, les conséquences d'un conflit menacent d'aller bien au-delà du simple rajeunissement d'une économie capitaliste vieillie et malade, et nul ne peut prétendre les maîtriser. La guerre aujourd'hui risque de détruire aussi ceux qui d'habitude en bénéficient. Combien de temps la crainte les retiendra-t-elle?

Il se peut que les bruits de guerre soient une simple diversion, un appel à resserrer les rangs grâce à la trouille, face à un mécontentement grandissant. Il se peut, comme l'écrit un journaliste d'Ouest-France que « les bruits de bottes apportés par le vent d'est » servent essentiellement à faciliter la réélection de Giscard, surtout si l'on prend soin de relayer ces bruits de bottes-là, après avoir ignoré les précédents. Mais il se peut aussi que lorsque le président agite aux yeux des citoyens l'épouvantail de la guerre en leur présentant ses vœux, que lorsque les journalistes de la télévision prennent un air compassé pour débiter gravement en toute fausse indépendance d'esprit, quelques variations faussement profondes sur le thème officiel du risque de conflit, il se peut donc, qu'il faille prendre ces menaces au sérieux. Mais ce sont les incendiaires qui crient « au feu! ».

J. L. F.

D. R.



Depuis quelques semaines le refus de la municipalité de Crozon d'autoriser l'armée et en particulier la marine à utiliser la décharge publique communale fait la une de l'actualité de la presqu'île.

Cet état de fait est le résultat de l'attitude de la marine qui depuis la création de l'île Longue base des sous-marins nucléaires de la force de frappe refuse de payer la taxe professionnelle due aux collectivités locales.

Historique d'une affaire:

Le décret de création de la pyrotechnie de l'île-Longue est signé par Georges Pompidou alors premier ministre et Pierre Messmer ministre des armées le 23 janvier 1968. En fait le but de la marine en faisant de l'île Longue une pyrotechnie est bien clair, comme il n'existe pas de législation concernant les bases atomiques et que les militaires tiennent à disposer autour de l'île Longue d'une zone de protection ils puisent dans la législation qui existe, la loi du 8 août 1929 concernant « les servitudes autour des magasins et établissements servant à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs » autrement dit les pyrotechnies. Or, les pyrotechnies tombent sous le coup de l'article 1447 du code général des impôts « la taxe professionnelle est due chaque année par les personnes physiques ou morales qui exercent à titre habituel une activité professionnelle ou salariée ». C'est donc en partant de ces différents éléments que la municipalité de Crozon demande à la marine de bien vouloir respecter la loi et de verser la taxe professionnelle.

En fait, les premières interventions ne datent pas d'hier, déjà les municipalités précédentes avaient posé le problème. Mais le docteur Jacquin et Maître Le Lann, notables locaux bénis oui-oui couleur bon teint, tout à tour maires de Crozon durant 30 ans n'ont jamais été du genre à taper sur la table. Bien sûr, de temps en temps, on écrit une petite lettre et on obtient un entretien avec ceux qui nous gouvernent (Giscard par exemple lors de sa visite à l'île Longue?) qui promettent toujours d'étudier la question (on sait ce qu'il en est de ce genre de promesse). En fait rien de

sérieux n'est réellement entrepris. Il faut donc attendre mars 1977 et l'arrivée d'une municipalité de gauche à la mairie de Crozon pour que le problème soit sérieusement posé.

Depuis les démarches n'ont guère cessé, le 26/9/77, lettre au sous-préfet de Châteaulin; le 24/1/78, lettre au préfet du Finistère; les 23/5/78, 14/12/78, 20/4/79 lettres à Bécarn secrétaire d'état aux collectivités locales; le 16/10/79, lettre à Papon ministre du budget, à toutes ces lettres une même réponse: « dossier à l'étude ».

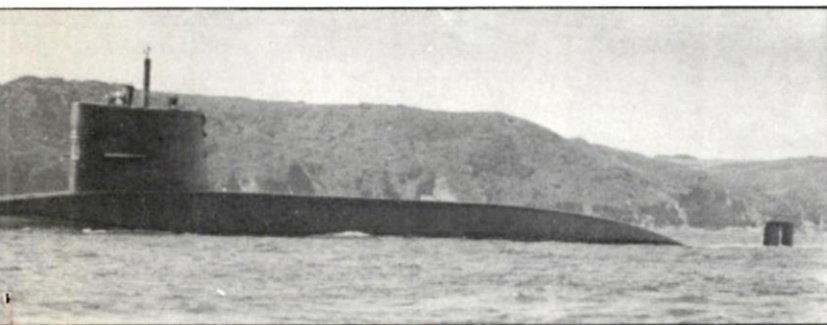
Face à tant de mépris, le 8 août 1979, le conseil municipal de Crozon décide à l'unanimité: « d'interdire à partir de ce jour l'accès des installations sportives communales aux établissements militaires de la presqu'île, de suspendre à compter du 1^{er} juillet 1980 toutes prestations à ces mêmes établissements militaires et notamment en ce qui concerne les ordures ménagères ».

Le 30 novembre 1979 soit presque 4 mois plus tard, le sous-préfet de Châteaulin, Guerrier de Dumast, annule la décision du conseil municipal.

Le 6 décembre 1979 le conseil municipal « confirme l'interdiction ».

Le 21 décembre 1979, le préfet du Finistère Jourdan appelle l'attention du maire de Crozon sur le fait que la loi ne se limite pas aux déchets des ménages, mais fait aussi obligation aux collectivités de recevoir les déchets d'autres origines. Mais la municipalité de Crozon reste ferme sur ses positions. Dans le même temps, la presse locale s'empare du fait divers et donne tribune aux différentes parties dont la marine qui ne cesse de proclamer à grands cris: « La municipalité de Crozon est

S MILITAIRES ?



Sous-marin nucléaire devant l'Île Longue

dans l'illégalité». Pour des gens qui ne respectent pas la loi depuis plus de 10 ans c'est quand même lancer le bouchon un peu loin !

De même, quand elle déclare qu'elle est toujours prête à négocier, que ne l'a-t-elle fait depuis 10 ans ? Comme disent les élus de Crozon, discuter pour discuter ne nous intéresse plus, nous n'avons pas de temps à perdre dans des réunions interminables qui ne débouchent sur rien, que des décisions concrètes soient prises.

Mais la marine soutient que l'on ne fabrique rien à l'Île Longue : ce n'est donc pas une pyrotechnie. La municipalité de Crozon : « de deux choses l'une, où l'Île Longue et sa base arrière du Guenvenez sont une pyrotechnie et la taxe professionnelle est due, ou ça n'en est pas une et le polygone d'isolement n'a pas lieu d'être et par là-même l'interdiction de construire ».

Une cohabitation difficile

Les problèmes de cohabitation entre l'armée et la population et ses élus sont en fait plus nombreux qu'on ne pourrait le croire.

Au mois de juin de l'année dernière, une autre affaire a encore opposé la municipalité de Crozon à la marine toujours par préfet interposé. La marine pour agrandir l'Île Longue et effectuer des travaux propose à la municipalité de lui acheter des terrains lui appartenant. Refus de la municipalité qui trouve qu'avec 238 hectares, l'armée possède déjà assez de terrains. La marine se retourne vers le préfet qui pond un arrêté qui exproprie la commune. La municipalité refuse la décision comme étant illégale. Le préfet annule la décision du conseil municipal qui décide à l'unanimité de porter l'affaire devant le tribunal administratif.

Durant l'année 1979, des travaux importants sont effectués à l'Île Longue et au Guenvenez, la circulation importante de poids lourds dégrade rapidement la rocade nord du bourg de Crozon. La municipalité effectue un pointage de la

circulation et constate que dans le même temps où les entreprises locales transportent 800 tonnes de cailloux, la marine elle en fait, peut transporter 8000 tonnes. La municipalité fait estimer le coût de réfection de la route : 500.000 francs (la moitié du budget voirie). Elle demande donc à l'armée d'en financer la moitié, ce qui n'est pas cher payé. La marine en propose 42.000 F, la moitié du rebouchage des trous !

En janvier 1978, les pêcheurs de Morgat se plaignent des contrôles tatillons de la gendarmerie maritime, une douzaine de gendarmes sur deux vedettes surveillent les 15 pêcheurs professionnels du port. Il faudra l'intervention du conseiller général à l'assemblée départementale pour que cela cesse.

En novembre 1976, le correspondant d'un journal local en promenade au port de Morgat veut photographier un petit engin que des militaires mettent à l'eau, n'ayant vu aucune pancarte comme il en existe à foison dans le nord de la commune « défense de photographier », et le port de Morgat n'étant pas jusqu'à preuve du contraire une enceinte militaire. Mal lui en prend : agressé, violenté, injurié il voit même son appareil de photo jeté à l'eau. Il porte plainte ; l'affaire n'aura pas de suite.

En octobre 1979, les responsables de la MJC de Morgat sont agressés dans l'ancienne mairie de Crozon, qui sert de lieu de réunion, par des militaires sans aucune raison valable. La gendarmerie de Crozon n'acceptera qu'une plainte pour un gars assez sérieusement blessé, les autres plaintes seront refusées : « pas assez amochés ».

Quel sera le résultat de l'action menée par la municipalité de Crozon ? Il est encore tôt pour le dire, mais nous n'avons que trop souvent dénoncé les méfaits de la militarisation outrancière de la Bretagne, pour espérer que l'armée sera enfin contrainte de céder.

Section U.D.B. de Crozon.

St BRIEUC

VILLE DE BUREAUX OU DE COMMERCE DE LUXE ?

Fin octobre c'est comme une bombe dans la presse briochine : le Mammouth veut quitter Saint Brieuc pour Plérin limitrophe. Les réactions, les protestations sont immédiates et très vives. Et cette brusque montée de fièvre dans la « cité gentille » vient une fois encore confirmer l'instabilité de l'équilibre économique briochin.

Déséquilibre économique :

L'industrie : Au début de ce siècle, le dynamisme de la bourgeoisie locale avait fait de St-Brieuc l'une des principales villes industrielles de Bretagne. Mais progressivement, les industries locales furent avalées par les groupes nationaux. La décentralisation des années 60, résultat de la croissance économique et de la poussée populaire bretonne n'a apporté qu'une espérance bien éphémère. Par exemple, le Joint Français qui, installé à grands coups de subventions en 1962, prévoyait 1500 emplois n'en compte plus que 700 et n'attend que l'occasion pour retourner en région parisienne. De plus en ces années d'euphorie, la municipalité de St-Brieuc aida Chaffoteaux, la SMB etc... à quitter la ville pour s'installer plus confortablement sur la zone industrielle des Châtelets, en la commune voisine de Ploufragan. Depuis les temps ont bien changé. Les trusts internationaux ont supplanté les groupes nationaux éloignant d'autant plus les centres de décision. Et de la crise actuelle l'industrie briochine meurt une deuxième fois. La situation est dramatique puisque le secteur secondaire (des industries) ne doit guère dépasser 10% alors que le tertiaire (des commerçants et des fonctionnaires) atteint 80%. Mais ce n'est pas tout.

Mammouth : un déménagement qui fait du bruit.



Le commerce: L'activité économique principale de St-Brieuc est donc actuellement celle du secteur financier (banques, assurances...), des fonctionnaires du secteur public et nationalisé et enfin le secteur commercial. Mais la crise générale, la baisse du pouvoir d'achat... agissent de façon négative sur le commerce local. Beaucoup de commerçants ont dû fermer boutique et notamment après l'installation des 2 hypermarchés de l'agglomération. C'est ici que nous retrouvons l'affaire du Mammouth. Il y a 10 ans quand il vint s'établir à St-Brieuc, ce fut un événement: campagne promotionnelle, prix véritablement écrasés, etc... et la clientèle de l'Ouest briochin s'y laissa vite griser. Bien sûr bon nombre de petits commerçants du quartier ne résistèrent pas longtemps et ceux qui ont survécu font de la corde raide, mais avec sa galerie marchande la venue du Mammouth créa sur place quelque 250 emplois et l'onde de choc finit par s'amortir.

Néanmoins, le Mammouth connaît lui aussi la concurrence depuis qu'un Euromarché s'est installé à Langueux. Sans doute est-ce la raison qui le fait envisager une nouvelle implantation à Plérin où passent désormais les usagers de la N12, après la mise en service de la déviation Nord de St Brieuc.

De grands projets d'ailleurs mûrissent sur cette déviation. Les notables locaux veulent construire un aéroport qui servira bien... une fois l'an au passage des cigognes ou à défaut l'armée française! Le grand patronat y dresse un C.F.A. du Bâtiment pour bien vite enterrer les LEP (ex CET) de la région. La commune de Plérin s'est aménagée à grands frais, une vaste ZAC et les substantielles ressources que lui apporterait l'installation d'un hypermarché arriveraient à point. Deux milliards de centimes rien que pour les charges foncières, ce n'est pas grand chose pour le Mammouth qui, à ses employés en grève début octobre, ne lâche que des salaires de misère. Mais pour Plérin, c'est l'aubaine. A St-Brieuc, c'est un peu l'affolement. Ne parlons pas de la clientèle (celle du Mammouth est en général la moins fortunée) car nous le savons bien, les trusts méprisent les travailleurs. Mais le Mammouth méprise aussi les commerçants. Ceux installés dans la galerie marchande protestent à juste titre, et aussi ceux du centre-ville.

C'est assez dire la fragilité du commerce à St-Brieuc et la question libre ce n'est pas nous qui la posons. Dans ce bulletin municipal de Noël, nous lisons sous la plume de Cl. Saunier, premier adjoint, chargé des affaires économiques: «St-Brieuc est-elle condamnée à devenir uniquement une ville de bureaux et de commerces de luxe?»

Déséquilibre financier:

Cette affaire du Mammouth au-delà du plan commercial est aussi une affaire financière d'importance pour les communes



euromarché laisse bien, tous les ans, plusieurs centaines de millions de centimes de recettes fiscales, tomber dans l'escarcelle de Langueux et Chaffoteaux en fait autant pour Ploufragan. L'usine des caravanes Star fait de Trémuson l'une des communes des Côtes du Nord où la taxe d'habitation est la plus faible. Mais Plérin, autre commune frontalière et malgré ses 10.000 habitants n'a ni grande usine ni «grande surface»; la venue du Mammouth ne serait que justice mais à St-Brieuc on ne l'entend pas ainsi. En effet, la ville a dépensé des sommes énormes pour attirer sur son sol le Joint Français, pour financer le transfert de Chaffoteaux à Ploufragan, pour la réalisation de la déviation nord (1 bon milliard de centimes sans compter sa participation au Conseil Général) et St-Brieuc n'entend pas que d'autres en profitent à son détriment.

Il est bon aussi de rappeler en la circonstance, que la politique gouvernementale en matière de finances locales rend particulièrement difficile l'équilibre du budget communal et que de ce

fait les élus locaux sont amenés à défendre des positions pas toujours glorieuses. La municipalité communiste de Plérin se retrouve au côté du trust Mammouth au détriment des commerçants de la commune tandis que la municipalité socialiste de St-Brieuc, défend surtout les commerces de luxe du centre-ville.

Déséquilibre politique:

Dans l'agglomération briochine de la désunion de la gauche entamée ici bien avant le signal hexagonal qui vit la rupture du Programme Commun, continue ses ravages. Elle était déjà consommée lors des dernières élections municipales d'où la liste socialiste d'Y. Le Foll était sortie victorieuse. Depuis aux législatives, de la désunion nous est sorti un député de droite. Par contre, aux cantonales dernières, c'est E. Quemper, le candidat communiste qui l'a emporté. Autant dire que la marge de manœuvre est étroite et que la lutte d'influence est impitoyable. Et les occasions ne manquent pas. Dans la circonstance, la municipalité défend strictement les intérêts de sa commune et le conseiller général communiste «comprend» la position du maire communiste de Plérin. Dans ces conditions, comment ne pas comprendre que, une fois de plus, la droite joue sur du velours, que les trusts du genre Mammouth ont la partie belle et que les patrons entendent faire preuve de fermeté, réhabiliter leur image de marque et clamer bien fort que «le profit est le moteur des entreprises».

St-Brieuc, qui fut secouée par les mouvements populaires puissants, pour le maintien de l'emploi (joint français, etc...) est un exemple symptomatique de la mort lente notre économie engendrée par la soumission à des centres de décision étrangers au souci même du développement de notre pays. Un exemple de plus pour dire que pour vivre en Bretagne, il faut décider en Bretagne.

R. Le Guellec.

CUMULS : L'AFFAIRE HERRY

Le 4 janvier,

Guy Le Fur, Raymond Hénaff, Jean Le Bars, Pierre Le Hir et Jo Tinevez sont au tribunal, en vertu de la loi anti-casseurs. Les paysans, solidaires, manifestent contre le cumul de terre de Herry, près de Brest.



Bar Ecossais

**Bière étrangères
Whisky**

243, rue J. Jaurès BREST
(Tél) 02.20.08.



**A LA
SNIAS,**

DIRECTEUR SOURD CHERCHE NAZAIRIENS A GENOUX...

A Saint-Nazaire aussi, le libéralisme giscardien avance. Un taux de chômage supérieur à 16% le fait même avancer à grands pas. A visage découvert. Matraque à la main.

La recherche du «consensus social» est confiée depuis trois ans à un certain Renon. Sa mission: faire régner dans l'aérospatiale le même «ordre» que chez Citroën, Chrysler-Talbot ou Michelin.

Le père est sage, le fils aura du travail

Les moyens sont connus. Il n'en manque pas un: mutation interne des indociles, même compétents, contrôle des déplacements des délégués CGT et CFDT, incitations individuelles à adhérer plutôt à FO ou à la CGC, chantage à la promotion, mobilisation — zélée ou forcée — des cadres et agents de maîtrise, promus responsables «syndicaux», transformation progressive de syndicats réformistes en syndicats «maison»...

Le succès de l'**Airbus** permettant une certaine reprise de l'embauche, un système de parrainage a été institué. La CFDT en chiffrerait le résultat à la mi-décembre: 90% des jeunes embauchés ont la carte FO, 10% la carte CFTC. Précaution supplémentaire: l'embauche définitive est précédée d'un contrat probatoire d'un ou deux ans, renouvelable.

La tradition des embauches de père en fils est transformée en moyen de pression: le fils n'est pris que si le père a bon esprit. Et il y a 4000 jeunes de moins de 25 ans qui cherchent du travail à Saint-Nazaire...

La «collaboration active» des absents

A la rentrée 79, Renon est assez fier de lui. Un militant UDB de la SNIAS souligne ses propos dans la revue patronale «Aérospatiale» (n° 96). Renon y confirme en effet, dans le langage des salons, ce que nous venons d'écrire: «L'organisation des postes de travail, l'ambiance de travail même, ont été repensés». Renon souligne «la collaboration très active du personnel» à la réorganisation. Mais Renon signale tout de même «la montée inquiétante de l'absentéisme»... Pauvre Renon.

Dans le même temps, la direction renforce la pression sur les salaires: elle révisé en baisse, par exemple, le système des «bonis» liés au rendement. Elle refuse d'aligner les salaires de Saint-Nazaire sur ceux, un peu plus élevés, de Bouguenais. Et pour être plus sûre de ne rien céder, elle refuse tout contact avec les syndicats «de contestation».

Ne confondons pas ordre et violence

Ça ne pouvait pas durer. Le soir du 27 novembre, le directeur est de passage dans l'usine. Le personnel profite de cette rare occasion. Il déballe, veut imposer la négociation. Renon s'enferme avec quelques cadres. Il se prétendra séquestrer. Il affirmera même avoir reçu des coups à la sortie. Mais personne n'a rien vu. Et de l'avis général, les C.R.S. qui l'attendaient n'étaient pas là pour taper sur un directeur. Il ne faut pas confondre ordre et violence.

Alors, s'enchaînent plaintes, manifestations, sanctions. Celles-ci frappent comme par hasard les militants syndicaux et politiques les plus connus. Sept licenciements sont offerts aux travailleurs en guise d'étrennes. Sept portes ouvertes sur la misère ou l'exil. Licenciements auxquels s'ajoutent 28 mises à pied de 10 jours à un mois, 16 plaintes, 23 lettres d'avertissement...

Sur le fond du conflit, c'est l'immobilisme. Renon refuse toute négociation. La direction parisienne — la vraie — refuse toute négociation, elle aussi. Que ce soit sur l'intégration du «boni» au salaire, l'alignement sur Bouguenais, la consolidation des contrats temporaires, ou la non-discrimination dans l'embauche. Rien, rien, rien.

Certains esprits prétendent pourtant que la lutte des classes n'est pas une composante fondamentale du combat breton. Certains ne voient pas leur voisin transformé sous leurs yeux, par un capital français arrogant, en travailleur immigré.

La Bretagne de ceux-là est couchée depuis longtemps. Celle des travailleurs nazairiens est debout. A qui devons-nous de vivre, travailler et décider au pays?

M.F.
(enquête et témoignage de la section
UDB de Saint-Nazaire).

L'industrie aérospatiale en Bretagne

La Société Nationale Industrielle Aérospatiale (S.N.I.A.S.) compte en Bretagne deux établissements. L'un près de Nantes, sur la commune de Bouguenais, l'autre dans la région de Saint-Nazaire.

L'établissement de Saint-Nazaire, où travaillent 2824 salariés, comporte lui-même deux unités de production:

— celle de Penhoët (Saint-Nazaire) pour les pièces primaires et les petits ensembles;

— celle de Gron (Montoir de Bretagne), pour l'assemblage et les essais en vol.

Un secteur «outillage industriel», transféré hors de Bretagne, a déjà vu son effectif amputé de 350 postes.

Le secteur «aéronautique» lui, progresse, et produit:

● les fuselages du **Mystère 20** et du **Falcon 50** (sous-traitance de Dassault);

● la **Corvette** et le **Fouga 90** (essais en vol compris);

● le tronçon n° 15 de l'**Airbus**, (après le tronçon n° 20 de Concorde).

Y.C.

AUTRES POINTS ROUGES EN BASSE- LOIRE

● **Saint-Aignan-de-Grandlieu**: des clochards travaillent à Neige-Décor pour la décoration industrielle de sapins de Noël.

● **Chauvé**: les travailleurs de Butoir-Atlantique-Biscuit contraignent leur patron à respecter la législation sur les délégués du personnel et les congés payés.

● **Nantes**: Les travailleurs de l'office Public d'HLM se battent contre une redéfinition défavorable de leurs postes de travail. — Guillouard, foyer d'accidents du travail, traîne devant les tribunaux les militants syndicaux qui dénoncent sa responsabilité — chez Carnaud, tentative d'appliquer l'indice INSEE au seul total des salaires, beaucoup progressant moins et certains nettement plus...

● **Pont-Château**: plusieurs semaines de grève chez Pouyet (filiale de la CGCT) contre une direction qui voudrait limiter à 6% la hausse nominale des salaires pour 1979.

● **Saint-Mars-la-Jaille**: les travailleurs de l'abattoir de volaille Gicquel doivent réclamer pendant six mois l'élection de leurs délégués à un patron qui s'en remet mal.

● **Vigneux-de-Bretagne**: une petite coopérative cherche à se débarrasser de militants gênants en vendant sa station de multiplication porcine.

L'U.D.B. ET LE FINANCEMENT DES PARTIS

ON connaît le projet gouvernemental de financement des partis politiques: sous prétexte de moraliser une vie politique de plus en plus envahie par l'argent, on va subventionner les partis... qui en ont le moins besoin! Les quatre principales formations françaises en seront seules bénéficiaires alors que seules, ou presque, elles peuvent actuellement s'exprimer...

Les responsables fédéraux de l'UDB effectuent actuellement des démarches auprès des parlementaires de Bretagne pour expliquer le point de vue. Pour les responsables de l'UDB: «Le «jeu» politique hexagonal conduit peu à peu à l'élimination progressive de toutes les petites formations. On peut rappeler à cet égard les dispositions antidémocratiques de la loi organisant les élections européennes, l'injustice à laquelle elles ont conduit et l'émotion qui a saisi toute une partie de l'opinion publique et de la presse à cette occasion.

On peut aussi rappeler que les médias d'importance nationale nous sont pratiquement fermés (une seule intervention à l'émission Tribune libre, 15 minutes en 1977) (Aucune émission en 1978 et en 1979) et que, faute de moyens financiers, nous sommes régulièrement désavantagés, même devant le suffrage universel (élections législatives, par exemple).

La loi «sur l'affichage sauvage» récemment adoptée par le parlement rendra encore plus injuste le déséquilibre des moyens d'expression des Partis. Faute de moyens financiers pour de coûteuses campagnes publicitaires sur panneaux payants, les formations comme la nôtre, non seulement verront leur voix étouffée, mais courent même le risque d'une

répression judiciaire avec des conséquences financières graves, si nos pratiques un affichage «libre» occasionnel.

A priori, nous ne serions pas opposés au financement public des formations politiques. De ce point de vue, notre opposition n'est pas assimilable à celles de certains groupes écologistes ou «anti-partis politiques».

Notre inquiétude vient essentiellement des dispositions antidémocratiques qui sont envisagées et qui conduiront en fait à ne financer que ces 4 ou 5 principales formations parlementaires hexagonales.

— Un projet qui prendrait en compte la vraie représentativité de chaque formation, (soit à travers son nombre d'adhérents, soit à travers le nombre de voix obtenues par ses candidats aux élections) pourrait avoir notre agrément dans la mesure où il viendrait contrarier le rôle croissant de l'argent dans la vie politique hexagonale.

— Les dispositions envisagées accentueront au contraire ce rôle puisqu'elles viendront sanctionner une réussite parlementaire déjà faussée par l'inégalité des moyens dont ont, jusqu'à présent, disposé les partis politiques en France.

On pourra arriver à l'absurdité de voir tous les contribuables, quelle que soit leur opinion politique, financer en fait 4 ou 5 formations, et pour nos adhérents sympathisants et électeurs (la moyenne de nos candidats aux cantonales 1979 fut supérieure à 5,5%), cela reviendra à financer les concurrents ou adversaires de notre formation».

CORSE

CONSTATS EN VRAC...

Moins de 24 heures après les enlèvements de barbouzes à Bastelica, le quadrillage militaire de l'île était en place. Rien à voir avec une opération improvisée: l'autonomisme en Corse (en Corse seulement?) est dans le collimateur du pouvoir...

Trois morts de plus en Corse, après les deux tués d'Aléria et celui de Bastia. Si l'on comptabilise ceux de Montredon, Etchare au Pays-Basque nord, et la mort à Dinéault de Y.M. Kernalguen, le bilan du giscardisme est lourd en ce qui concerne les luttes nationalitaires de l'hexagone et leurs conséquences. Le libéralisme avancé a fait pire que Charonne...

Michel Debré le proclame: «La Corse, c'est la France». Christian Bonnet: «Ce sont des criminels de droit commun». Raymond Barre: «Des prurits d'autonomisme». Des barbouzes champions de la «Corse Française», des sondages sur l'indépendance: on aura du mal à ramener la question corse à un simple problème de région mal équipée!

On a essayé de le faire, pourtant. On a beaucoup parlé des communications améliorées: mais ce sont les communications avec le continent, pas celles internes à l'île. On

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A..... le 19.....

Adresser ce bulletin (découpé ou recopié) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

UN VOYAGE EN ALGERIE

La section U.D.B. de St Nazaire projette un voyage auto-géré — détente assurée — rencontres, pour juillet 1980, durée trois semaines.

Deux séjours principaux: l'Oranais — la Kabylie.

Le prix départ St Nazaire par avion avec hébergement et repas est de 3300 frs; réduction pour enfants.

Les renseignements et les réservations sont à demander au local U.D.B., 13 rue de l'Abri Familial 44600 St Nazaire. 500 frs sont demandés à la réservation. Tél: 16 (40) 70.64.58.

Le groupe minimum est de 40 personnes. Alors s'inscrire très vite et au plus tard le 29 février 80 pour le premier groupe.

Ce voyage est organisé en collaboration avec l'Association de Tourisme Social Loisirs et détente de l'Ouest.

a parlé de l'effort d'équipement: mais il s'est fait en deux directions, celle du tourisme et celle de l'aide aux gros agriculteurs pieds-noirs... Et même si l'effort avait été sincère? Ce qui distingue une question nationalitaire d'un problème régional, c'est qu'on ne la résoud pas à coups de subventions et de routes à quatre voies...

En Corse, il y a 180.000 habitants et 205.000 électeurs! «On nous reproche de ne pas nous présenter aux élections», m'a dit un militant de l'U.P.C. «Mais elles restent truquées et soumises aux clans; pour les dernières cantonales, quand je suis arrivé voter, on l'avait déjà fait pour moi». Avec la prolifération de ces Ovni (objets votants non identifiés) comme on les appelle, comment s'étonner que de temps en temps une urne se retrouve à la mer? «Nous ne craignons pas les élections, m'a dit Edmond Siméoni, en avril dernier, nous y participerons quand elles seront moralisées».

«Une infime minorité», affirme le gouvernement; mais une infime minorité qui peut mettre Ajaccio en grève générale qui a

ses côtés la gauche, les syndicats et bon nombre de personnalités comme le chirurgien en chef de l'hôpital d'Ajaccio...

Le mouvement autonomiste corse a une base populaire, mais pas ouvrière, objectent certains. Mais la Corse elle-même a-t-elle une base ouvrière? L'exode l'a vidée d'une grande part de sa population active et l'île toute entière ne compte que deux usines de plus de cent employés!

De la Corse comme d'ailleurs, il faut du sang pour qu'on en parle. Mais parler d'un problème est-il suffisant pour le résoudre ou pour même le poser? La semaine bi-annuelle de tapage corse dans la grande presse entraîne en général des déplacements ministériels ou même présidentiels. Elle leur apporte un Libert-Bou ou un Riolacci en guise de sédatif. Est-elle plus efficace qu'un travail obscur d'explications et de revendication?

J.G.

Sur la question corse, on peut lire le livre vivant et documenté de Jean-Paul Delors et Stéphane Murraciale «Corse, la Poudrière», Alain Moreau, 1978.

CRIME EN FLORIDE

Tout le monde sait quelle responsabilité pèse sur les U.S.A. quant à l'installation et au maintien des gouvernements fascistes d'Amérique du Sud. Mais c'est hélas, devenu une amère banalité que de constater que le gouvernement de Washington étouffe des révolutions porteuses des plus grands espoirs et livre pieds et poings liés des peuples aux sanglantes dictatures, qui n'ont pour loi que le garrot, et pour raison de vivre les juteux bénéfices de quelques Compagnies.

Pour ce qui est des affaires intérieures des U.S.A., outre la misère et la racisme, il y a également des bavures. En novembre 1979, Angel Rodriguez Cristobal fut assassiné par les «services occultes» du pénitencier de Tallahassee — Floride — U.S.A. Ce militant de la Ligue Socialiste Portoricaine y purgeait une peine pour ses activités politiques gênantes. Sans doute est-ce à ce titre que les généreux fonctionnaires de Carter lui accordèrent un régime «particulier»: 13 heures de travail par jour (au lieu de 7 pour les droit-commun), d'un travail spécialement pénible, et sans aucun jour de repos. Lorsque, à bout de forces, il osa demander une mutation, il fut jeté au cachot. C'est entre ces quatre murs qu'il mourut atrocement sous les coups et les piétinements de quatre bourreaux qui à Tallahassee font office de gardiens. (l'un d'eux est un ancien contre-révolutionnaire Cubain...)

Bien sûr, une enquête a été entre-ouverte, et aussitôt refermée, qui a conclu, en toute évidence, au «suicide». Il y avait des témoins, mais ils n'ont pas été entendus; les noms des bourreaux couraient sur toutes les lèvres, mais les enquêteurs avaient sans doute les oreilles trop encombrées des cris de ceux qu'on assassine... Cette lâcheté est parvenue jusqu'à nous grâce au courage et à la solidarité des détenus de droit-commun Sud-Américains, nombreux à Tallahassee. Ils ont réussi à rédiger une lettre relatant les faits et qu'ils ont pu transmettre à la presse Porto-Ricaine.

Ces détenus payent aujourd'hui pour cette «indiscrétion» par une oppression et une discrimination raciale accrues.

Cette vengeance de l'administration américaine est bien la preuve que les dirigeants U.S. n'ignorent pas ce qui se passe dans les couloirs de leurs salons. Ils veulent, au contraire, en finir avec les militants de la liberté des territoires latino-américains. Les impérialistes américains n'hésitent pas à abattre froidement dans leurs geôles, un ressortissant Porto-Ricain qui donnait sa vie pour la dignité de son peuple. En clair, cette menace pèse sur tous ceux qui ont choisi le camp de la Paix et du socialisme. Pour nous bretons, qui luttons pour l'autodétermination de notre Peuple, et pour la société socialiste, les menées de l'impérialisme américain sont un avertissement et retiendront donc toute notre vigilance.

J.P. Fichen.

Front d'Action Nouvelle Contre l'Indépendance et l'Autonomisme F.R.A.N.C.I.A.

Les félons séparatistes viennent de franchir une étape nouvelle ils ont osé rencontrer clandestinement des journalistes Corse: M. Tony Graziani (Provençal) Aimé Pietri (Kyr-A.F.P.) et Jean-Claude Casanova (Corse-Matin).

Come il a été dit, F.R.A.N.C.I.A. répond à la déclaration anti-Française et répond aux questions sans réponses qu'ont posées ces journalistes.

Tout d'abord, la réaction du mouvement:

"Constatant qu'une nouvelle fois, un nombre très faible de brigands et de criminels exigent par la terreur l'indépendance de la Corse, invitent l'Etat Français à négocier, F.R.A.N.C.I.A. répond: LA CORSE, C'EST LA FRANCE, UNE SEULE LOI, UNE SEULE NATION, UN SEUL PARLEMENT. LA SEULE NEGOCIATION C'EST LA GUERRE. LA FRANCE NE QUITTERA PAS PLUS LA CORSE, QUE LA BRETAGNE OU L'ALSACE. EN CONSÉQUENCE, TOUTES DIFFUSIONS DE COMMUNIQUÉS ÉMANANT DU F.R.A.N.C.I.A. SONT DÉCLARÉES D'INDIVIDUS QUI PROMÈNENT L'INDEPENDANCE DE LA CORSE ET QUE SE SOIT ORGANISÉ DU PRESSE INSULAIRES OU NON ET QU'ILS SOIENT ÉCRITS OU PARLÉS S'EN POSERONT À DE SEVERES REPRESENTATIONS. Cette déclaration est ferme et catégorique."

VOICI, MAINTENANT LES QUESTIONS QUE SE POSENT LES JOURNALISTES.

OU, LE F.R.A.N.C.I.A. TROUVE LES ARMES?

Il les trouve dans les pays arabes et par la C.I.A. L'arme américaine provient des groupes de combat fascistes Italiens et arme fournie par la C.I.A. Il y a eut et il y a un circuit entre la Libye et l'Italie. En sorte deux groupes alimentent en armes, le F.R.A.N.C.I.A. ceux qui espèrent un nouveau rattachement, et les autres s'emparer de l'île pour installer des bases américaines ou soviétiques.

Où, se cache actuellement MAX-SIMEONI?

dans un hôtel en Sardaigne et précisément à LA MADALLENA.

QUI, EST LE CHEF DU F.R.A.N.C.I.A.?

le chef est MAX SIMEONI Agent de la C.I.A. le chef opérationnel en Corse est FRANÇOIS MUSSO Président de la S.A.F.E.R. assisté de JOSE STONKOWSKI.

QUI, EST L'AUTEUR DU PLASTICAGE DU BOIRING EN BRIEF L'ORGANISATEUR ET QUI EST LE FOURNISSEUR DU PLASTIC?

c'est MORDEMANI propriétaire de A STALLA et le fournisseur Valère AMBROSINI qui amena le plastic, en faisant passer au service d'ordre qu'il avait un blessé à prendre AMBROSINI est le propriétaire des ambulances et organisateur des attentats contre l'entreprise Péninsula.

CODE D'ADRESSEMENT

réservé à AIME PIETRI :

Un tract des barbouzes de «Francia»

Ajaccio,
11 janvier
1980



Gilbert Tourte/Gamma

LE PROBLEME BRETON ...

Nantes:

La navale à la dérive

Faute de marchés, la Navale se meurt aux chantiers nantais. Il y a 4 ans, 2625 travailleurs étaient employés aux Chantiers Dubigeon-Normandie. Ils sont aujourd'hui 1730 et encore 250 d'entre eux étaient au chômage en janvier et au 1^{er} février, 350 salariés auront connu un mois de chômage à 50% de leur salaire...



Redon:

Permis de construire arbitraire

La protection des sites est actuellement remise en cause par l'octroi d'un permis de construire sur le site de l'île-aux-pies au bord de la rivière d'Oust. Depuis plus de 10 ans, élus locaux et associations de sauvegarde de l'île-aux-pies, avaient fait reculer un certain nombre de demandes d'urbanisation sur le site.

Aujourd'hui, la préfecture d'Ille et Vilaine accorde le permis de construire au mépris de l'intérêt des riverains.



Nord-Finistère:

L'eau du robinet impropre à la consommation des nourrissons

C'est un véritable cri d'alarme que vient de lancer l'APPSB (association pour la protection des salmonidés en Bretagne): les taux de nitrate contenus dans l'eau du robinet, la rendent impropre à la consommation des nourrissons dans la plupart des communes, du Nord-Finistère.

Le Léon, tout entier, est concerné par cette pollution, résultat de la politique d'agriculture intensive élaborée par des technocrates obsédés par le rendement à tout prix.



Les douanes de Bretagne en Grève

Les syndicats CGT, CFDT, FO, SPNDF et CFTC des Douanes de Bretagne ont appelé l'ensemble des personnels à un arrêt de travail de 24 heures. Ils refusent de cautionner la politique d'austérité de l'administration qui vise au démantèlement du service public qu'est la douane.

Après la suppression de nombreux bureaux (Loctudy, Audierne, L'Aber-Wrach, Etel, Camaret), de nouvelles suppressions sont envisagées: Dinard-Aéroport, Tréguier.

Cette grève régionale a connu une participation particulièrement importante: plus de 80%.

ILLE-ET-VILAINE

Maure de Bretagne:

Un collège public qui donne froid dans le dos

Au collège public de Maure de Bretagne, les parents d'élèves ont refusé d'envoyer leurs enfants en cours, un jour où la température dans les 15 classes de l'établissement se maintenait résolument au-dessous de 8 degrés. Déjà dans le passé, les enseignants avaient refusé de faire cours dans ces conditions.

Il faut dire que le collège public de Maure de Bretagne qui compte 260 élèves a été construit il y a 17 ans, et comporte des baraquements dits «classes mobiles» qui n'ont subi aucun aménagement depuis.

Inutile de préciser que pour élèves, parents et enseignants, la construction d'un collège en dur reste la première préoccupation.

FINISTÈRE

Le Guilvinec:

Le Pays Bigouden à nouveau meurtri par la fermeture de la SOGEICO

La direction parisienne de la SOGEICO vient de décider la fermeture de l'usine de conserverie du Guilvinec. Les 119 employés ont été avertis avant les fêtes de fin d'année que le travail ne reprendrait pas en 1980. Après la cessation d'activité de la conserverie Saupiquet de Pont-l'Abbé, c'est toute l'industrie de la conserve dans le Finistère qui est menacée par cette nouvelle fermeture.

A lui seul, le département du Finistère couvre 42% de la production de conserves de poissons dans l'hexagone et selon la LCGT, la consommation de ces conserves a augmenté d'environ 40% entre 1963 et 1977. Mais aujourd'hui, 36% des conserves de poissons consommées en France sont importées et le partage de cette industrie entre quelques grands groupes comme Saupiquet ou William Saurin ne laisse guère d'espoir à cette activité traditionnelle du pays bigouden.

CÔTES-DU-NORD

Loudéac:

Le conseil de l'ordre des médecins en accusation

En 1978, le Conseil d'administration de l'hôpital de Loudéac refusait l'achat d'une clinique de la ville qui était mise en vente. Or, dans ce conseil siégeaient des personnes qui désiraient acquérir la clinique pour leur propre compte. Devant cette manipulation le personnel du centre hospitalier, réagit vivement en la personne du docteur Cristini qui dénonçait au cours d'une réunion publique les irrégularités de fonctionnement entre l'hôpital et la clinique. Gêné par ces déclarations certains médecins décidèrent de porter plainte devant le conseil de l'ordre, qui après une instruction sommaire décidait de poursuivre le docteur Cristini.

Or, tous les faits signalés par le docteur Cristini sont exacts, ce qu'on reproche à ce médecin, c'est d'avoir osé en parler publiquement. Dans cette affaire, la liberté d'expression reste seule mise en cause par une organisation professionnelle issue du régime de Vichy, véritable tribunal d'exception.

DE NANTES A BREST



LOIRE-ATLANTIQUE

St Sébastien:

L'activité menacée chez Cassegrain-Saupiquet

Le projet de restructuration proposé par la direction générale de l'entreprise envisage des mesures qui toucheront environ 50 % de l'effectif qui est de 300 personnes aujourd'hui. Depuis un an déjà, une vingtaine d'emplois ont été supprimés, des départs volontaires n'ayant pas été remplacés.

Pour la CFDT, tout laisse à penser que le dernier projet de réduction de personnel par la direction engage à court terme l'existence même de l'activité de l'entreprise Cassegrain, dernière conserverie de la région nantaise.

MOR-BIHAN

Lorient:

Poursuite de la vente des chalutiers industriels

A Kéroman, port de pêche de Lorient, l'année 1980 apporte des nouvelles incertitudes. Les marins pêcheurs CFDT et leur union locale s'inquiètent des ventes possibles de trois nouveaux chalutiers, qui entraîneraient la mise au chômage de nouveaux équipages. A Lorient, en 3 ans, la pêche industrielle a perdu 150 emplois, les conditions de travail continuent à se dégrader et les salaires suivent à peine l'augmentation du coût de la vie. Pourtant les armements n'hésitent pas à allonger la durée des marées au détriment du repos légal pour les marins.

A Lorient, c'est tout l'avenir du grand chalutage qui est en jeu avec en aval celui des industries de transformation.

Photo Le Peuple Breton



Chalutier lorientais

Une nouvelle parution: Le Guide annuaire culturel de Bretagne

Créé en 1972 par des associations de culture populaire du Pays Nantais, le centre nantais de culture celtique vient d'éditer le Guide annuaire culturel de Bretagne. Cet ouvrage nous livre notamment les noms et adresses des principales associations culturelles de Bretagne et de nombreux musiciens bretons ainsi que la liste des journaux et revues en français et en breton des cinq départements. Plus de 1000 adresses utiles sur la vie culturelle en Bretagne.



Une réédition attendue: Le dictionnaire historique du Breton

Commencée il y a 21 ans, la publication du dictionnaire historique du Breton de Roparz Hemon vient de s'achever cette année par la parution du volume 36. Les 26 premiers fascicules étant épuisés, les éditions Preder de Quimper viennent d'en assurer la réédition.

Ce dictionnaire illustre la forme et l'emploi des mots bretons depuis le XV^{ème} siècle, jusqu'à nos jours à partir d'exemples tirés de textes écrits.



Loudéac: Lourdes menaces sur le cadre de vie

Une dernière nouvelle qui risque fort de provoquer la colère des habitants de la région de Loudéac: la Bretagne déjà largement investie par les implantations militaires va désormais subir la loi des décibels. Une zone réglementée, réservée aux vols d'entraînement au combat à moyenne altitude des avions de chasse va être créée dans la région de Loudéac.

Mais au nom de la solidarité hexagonale, surtout ne pas faire mauvaise figure.



Thomson — CSF Brest: Trois mois et demi de débrayages sans négociations

Depuis 3 mois et demi, l'intersyndicale CGT, CFDT, FO de la Thomson multiplie les débrayages pour obtenir l'ouverture de négociations sur la cinquième semaine de congés payées, les 35 heures hebdomadaires et les salaires.

A ces revendications, la direction de la Thomson-CSF oppose des menaces de licenciements pour fait de grève.

SUR UN AIR DE

.. HIGELIN .. GWENDAL .. MIRLITANTOUILLE .. ANNKRIST ..

Jacques HIGELIN. «Champagne pour tout le monde» (2C068. 14844). «Caviar pour les autres» (2C068. 14843) Pathé-Marconi.

J'avais terminé mes années soixante marqué par «Abbey Road» des Beatles, j'aurai terminé cette dernière décennie par les deux fabuleux albums de Jacques Higelin. Deux disques (vendus séparément) avec des morceaux enregistrés à la Louisiane, et d'autres au château d'Hérouville avec la complicité de Laurent Thibaud l'ami de toujours.

Si un certain jeudi d'octobre, vous étiez à l'écoute du «Grand Echiquier» de Guy Bedos, vous auriez vu et entendu en final de l'émission, «Champagne» joué et chanté par J. Higelin, dans une ambiance «épouvante» qui rompait avec le style ringard des Grands Echiquiers habituels. De «Champagne» premier morceau de l'album qui porte ce titre, on s'envole pour «Cayenne c'est fini»; là Jacques joue avec de la ferraille rouillée sur des paroles dépouillées et des mots-clefs percutants. C'est un des plus beaux morceaux de ces deux albums. Puis il va naviguer entre le blues, «On a rainy sunday afternoon» et «Ci-git une star», le rock dur, «Trois tonnes de T.N.T.», la tendresse, «Dans mon aéroplane blindé» un nouveau Petit Prince, la satire-opérette-érotique «L'attentat à la pudeur», la révolte «Beau beau ou laid» l'humour «Ah! la la quelle vie qu'cette vie», le rock plus cool et plus traditionnel «Mama nouvelle Orléans» accompagné d'un sax somptueux, et enfin l'exotisme «Le fil à la patte du caméléon». Pour la bonne bouche, j'ai gardé «Hold Tight» un très chouette ragtime dans une ambiance complètement New-Orléans. On le voit bien ici, tous les états d'âme d'Higelin sont rassemblés pêle-mêle dans une immense fresque pleine de vie et de chaleur.

Ces deux albums sont sans aucun doute la synthèse de son œuvre et par là ils sont inséparables (c'est pas de la pub). C'est la synthèse du choc «d'Irradié», du très dur «BBH 75», du puissant «Alertez les bébés», du tendre «No man's land», sans oublier l'aventure de Jacques «Grabouif» Higelin (disque Saravah), de plusieurs films et d'un peu de théâtre. En somme une efficace complémentarité. Mais le plus important à mon avis, c'est la complète honnêteté de Jacques, celle que l'on perçoit si bien pendant ses concerts et entre les lignes de ces disques. Il est naturel et sans artifice, il colle avec un rock populaire comme avec un blues déprimant. Ses textes (joint) nous transmettent fidèlement les images de notre siècle: violences, douceurs, amertumes, rancunes, humour, tristesses et joies dont il fait sa poésie.

Jacques est près de nous, sans auréole, humble et profondément attachant.



Annkrist

Gwendal «4». (2C068 14841) Pathé-Marconi.

J'aurai aussi terminé ces années soixante-dix en comblant une lacune: j'ai découvert, et apprécié, la musique de Gwendal. En effet, la seule prestation que j'avais vue d'eux à la fête de l'Huma 77, ne m'avait pas donné envie d'en entendre plus. J'ai eu tort. L'écoute de leur nouvel album m'a complètement conquis. Leur interprétation de la musique celtique par un jazz-rock aussi tonique est fantastique. Les arrangements judicieux et le jeu très professionnel de ces musiciens sont deux qualités supplémentaires de cet enregistrement. Gwendal fait un clin d'œil malicieux avec «Le reggae gai de Guéret», ici pas besoin de paroles, le titre et la musique nous dévoilent les images.

Gwendal groupe instrumental, cristallise de façon très nette l'ouverture de la musique celtique. Avec génie il lui donne un nouveau rythme nécessaire.

La Mirlitantouille. (BUR 805). Escalibur.

Décidément, le dernier trimestre 79 aura apporté des surprises. La Mirlitantouille n'avait pas jusqu'à présent fait preuve de beaucoup d'originalité à mon goût. Leur nouvel album fait la différence avec des créations et des arrangements recherchés. Ce groupe de Haute-Bretagne s'est, entre autres, entouré des services de Patrig Molard/Uilleann Pipe, de Daniel Pabœuf/Saxophone, deux «vedettes» avec qui d'ailleurs ils viennent de faire une tournée en Bretagne.

«Le faubourg de Ballazeux» de Melaine Favennec est interprété de façon originale et c'est, je crois, la voix de Louis Pierre Guinard qui porte la tristesse de rigueur. L'effort de ce disque tient surtout dans l'accompagnement qui est riche et varié, en ne se contentant pas de poursuivre le thème sur le même ton. «La Violette» est

un bel exemple de la recherche sérieuse qu'à entreprise la Mirlitantouille. Une autre qualité que je veux reconnaître à ce groupe, c'est leur démarche spontanée qui n'a pas cette aura de sophistication dont certains groupes «folk» ont cru devoir s'entourer pour évoluer.

ANNKRIST. «BATIK ORIGINAL». (8.6816) Spalax dist. SFPP.

Ça démarre tout de suite avec les claviers de Jacky Bouilliol, pour laisser la place à la voix rauque d'Annkrist. Cette voix si exceptionnelle qui fait son charme, sa force, sa personnalité. Sur des textes d'une très grande force, de plus en plus beaux, sur une musique de plus en plus présente faite par elle et pour elle, Annkrist clame ses visions, sans jamais oublier qu'elle est femme de Bretagne: «Chansons qui sauvent un jour où l'on s'enlise
Où gardent la splendeur
D'une nuit passée en Bretagne humide...»

La poésie d'Annkrist n'est pas du tout hermétique, elle cache des secrets qu'on sent en demi-teinte, entre les lignes, qui donnent une douce atmosphère aux images qu'elle provoque à chacun de ses vers. Je persiste toutefois à croire qu'un saxo viendrait renforcer les cris, les souffrances, les éclats qu'elle exprime au long de ses élégies.

Je ne veux surtout pas user de superlatifs ni de comparaisons, avec d'autres chanteuses pour situer Annkrist. C'est une femme solide, tendre, sensible, sauvage, come la lande et comme elle, elle ne manque pas de sel.

Le mois prochain: BATTLEFIELD BAND, RICHARD et LINDA THOMPSON, PAUL HUELLOU, et du reggae gai et triste avec Bob Marley, et PLANXTY.

Yann Fanch Langoët.

Les nouveaux chanteurs occitans

A l'époque, pas si lointaine, où les maisons d'édition de disques jouaient la carte du régionalisme et où, en conséquence, les radios programmaient de la musique d'inspiration traditionnelle, l'Occitanie, au même titre que la Bretagne, avait, de temps à autres, accès aux ondes nationales. Depuis la politique des maisons de disques a varié, d'autres modes ont été imposées, et pour les radios, la Bretagne c'est maintenant Jean-Michel Caradec et l'Occitanie — qui a quand même plus de chance en l'occurrence — Joan-Pau Verdier.

Il n'empêche que la création ne s'est pas arrêtée sous prétexte que la mode a changé à Paris. En Occitanie, comme chez nous, les disques sortent, toujours aussi nombreux et souvent d'excellente qualité. C'est le cas, en particulier pour la production des éditions « Revolum », à Toulouse, qui ont à leur catalogue une bonne vingtaine de 30 cm, d'inspirations très diverses.

Si certains sont très typés et de style pratiquement ethnographique comme le disque de **Riga Raga** (*Musica nostra, musica occitana del poble*), d'autres sont beaucoup plus accessibles à des oreilles non occitanes.

Tocabiol, par exemple, qui, avec l'appoint d'un solide ensemble de cinq musiciens, chante une dizaine de chansons d'inspiration tout à fait moderne, évoquant tour à tour l'amour et le pays :

« Nous avons déclaré la guerre à ceux qui nous avaient dit de la faire, et cherché la poésie qu'ils nous avaient ravie, le langage qu'ils avaient fait taire ».

Avec **Fulbert Cant**, on change de registre. Le très sérieux animateur de l'Action Culturelle Occitane sait aussi utiliser le comique et la dérision. Un goût immodéré des fanfares (qui se multiplient à un rythme accéléré dans le Sud, depuis la « fanfare bolchevique » jusqu'au quartet « Fox tr'oc » qui accompagne ici Fulbert Cant), le sens du trait qui fait mouche pour fustiger toutes les médiocrités, celle des fiers-à-bras morts de trouille d'Auto défense, celle des tristes « qui ont le visage comme une chaussure qui dégouline dès le matin comme au soleil un camembert » celle des adorateurs de l'atome ou celle des « civilisateurs de l'Afrique », Fulbert ne s'arrête pas à l'apparence.

Finalement, ce qui menace l'Occitanie, c'est autant l'américanisme que le centralisme français. La civilisation du « squeit-bòrd », comme on dit en Occitan, est aussi pressante que celle des technocrates qui « sentent bien l'ancienne odeur qui monte de dessous les cravates, celle du corps sans poil... ».



De Cro-Magnon à Mesrine (c'était avant le désormais célèbre record de vitesse de la justice française...) Fulbert Cant a réussi un disque ravageur dans une gamme que les défenseurs des cultures opprimées ont rarement su employer.

Jacmelina, c'est une valeur sûre de la chanson occitane engagée. Une voix chaleureuse, des textes écrits par les meilleurs écrivains occitans d'aujourd'hui, une fraternité évidente avec les peuples du Sud, ceux de Catalogne, d'Espagne, du Chili, avec les hommes tués par le fascisme, Antonio Machado, Pablo Neruda, Puig Antich... on retrouve également des thèmes qui ont des résonances ailleurs qu'au sud de la Loire :

*« Tu as travaillé comme une bête
Pour acheter ta maison
Pour faire venir ton blé
Tu as travaillé comme une bête
Et maintenant ils te disent de t'en aller
Qu'il faut démolir ta maison,
Qu'il faut noyer le pré... »*

De Naussac à Lemezec, il n'y a pas mille kilomètres et la « Bourrée des Indiens » pourrait facilement être chantée en gavotte.

L'exceptionnelle qualité des textes témoigne de la vitalité de la jeune littérature de langue d'Oc ; totalement dégagée du passéisme félibre, elle montre ici, précisément en prenant une dimension internationale, son véritable caractère national. Jacmelina, avec ce disque « *Ambe lagremas e solelh* », aura bien su la servir.

Rosina de Peïra est sans doute la plus connue des chanteuses de langue d'Oc, la seule dont le renom ait franchi les incertaines frontières de son pays.

Rosina de Peïra, c'est une voix magnifique : la voix de l'Occitanie, au sens où les pays ont parfois leur musique populaire incarnée par une grande chanteuse, Mercédès Sosa en Argentine, Pauline Julien au Québec, Joan Baez ou Judy Collins aux USA, Triona en Irlande, Maria del Mar Bonet en Catalogne... Pour la Bretagne, c'est à Andréa ar Gouilh qu'il faudrait la comparer, tant leurs voix sont parfois proches.

Rosina de Peïra a enregistré avec Martina un disque très soigné, très homogène, très professionnel, autour de quatorze chansons de femmes traditionnelles de diverses provinces du Languedoc. Quatorze chansons de femmes, pas toujours féministes, mais que l'interprétation contemporaine libère d'une idéologie évidemment patriarcale. Quatorze chansons qui font de ce disque folk une réussite incontestable.

Jean Guégueniat.

Riga-Raga, Musica Nostra (musica occitana del poble)

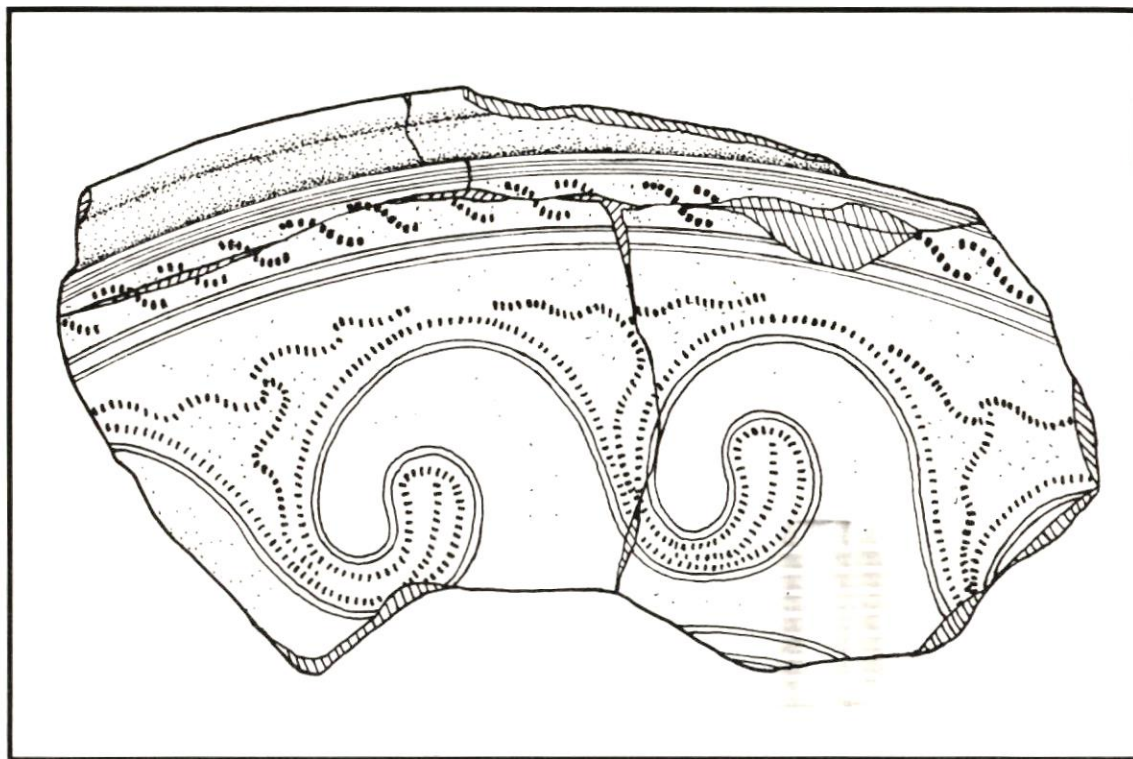
Tocabiol, Beieu

Fulbert Cant, « O mamé, crompa-me un skeit-bòrd »

Jacmelina « Ambe lagremas e solelh »

Rosina de Peïra e Martina « Cançons de femmas ».

De quand datent les Celtes ?



*Finistère-Brélès
Keralan.
Vase de style celti-
que (IV^e-III^e siècle
avant Jésus-Christ).
Inédit 1979.*

Mon dernier article d'histoire (« D'où viennent les Celtes? », in « Le Peuple Breton », n° 190 d'octobre 1979) a suscité un intérêt réel, voire de l'émotion. Plusieurs lecteurs m'ont fait part de leurs interrogations et je voudrais, ce mois-ci, faire le point.

Tout d'abord, rappelons la conclusion essentielle de l'article du mois d'octobre : à la question « D'où viennent les Celtes ? », je répondais que leur civilisation s'est formée au cœur de l'Europe, dans une région comprise entre le Rhin et la Marne à l'Ouest, et la Bavière, au Nord des Alpes. Il n'y a rien à redire à cela : cette réponse reste vraie, dans l'état actuel des connaissances historiques.

Le problème est ailleurs, et il justifie le titre de l'article d'aujourd'hui. En effet dans ce même article d'octobre dernier, je datais l'apparition

de la civilisation celtique des 5 et 6^e siècles avant Jésus-Christ.

Cette chronologie a été récusée par quelques-uns de mes correspondants et notamment par mon ami Yves Person, professeur d'histoire africaine à la Sorbonne et connaisseur averti des débuts du monde celtique. Son argumentation me paraît fort convaincante et l'article d'aujourd'hui a pour but de la prendre en compte en la présentant aux lecteurs du « Peuple Breton ».

Mais, auparavant, il faut rappeler comment j'en étais arrivé à proposer les 5 et 6^e siècles avant J.C. comme date de départ de la civilisation celtique. Suivant en cela le professeur J. Harmand, de Clermond-Ferrand, j'acceptais de définir comme « celte » une population cel-

tophone. Mais je ne cachais pas la difficulté : comme les peuples celtes ont peu écrit, on risquait de ne connaître, tardivement, leur pratique d'une langue celtique que par des témoignages, étrangers et périphériques à la Celtie, témoignages de Romains ou de Grecs, par exemple. J'ajoutais même pour mieux faire comprendre l'inconfort de cette proposition : « C'est un peu comme si l'histoire de France s'écrivait à partir du récit des historiens arabes... »

En fait, en matière d'archéologie celtique ou d'ethnogénèse — la science de la formation des peuples — on peut distinguer trois positions. Une tendance proposait une chronologie ultra-longue. Illustrée par le grand celtisant Myres Dillon, elle proposait par exemple de fixer en l'an-2000 avant J.C. l'implantation en Irlande des ancêtres des parlers celtiques modernes ! En face, une chronologie ultra-

courte réduisait les phénomènes celtiques à des phénomènes récents. Pour des auteurs comme les Français J.J. Hatt, P.M. Duval ou J. Harmand, les Celtes s'identifient étroitement et exclusivement à la civilisation de la Tène (1), ce qui réduit à l'extrême leur portée dans le temps et dans l'espace.



Monnaie celtique. Hapax armoricain trouvé à Douarnenez en 1977.

Yves Person note que « Harmand, dans une espèce de rage hostile, va jusqu'à en exclure les Belgii [les Belges] » (2). Il ajoute : « Nous remarquons que ces savants distingués exclusivement des archéologues et des spécialistes de l'antiquité classique, en aucun cas des celtisants ou des linguistes (...). Leur approche est celle d'un passé ancien et mort. On peut même s'interroger sur les motivations profondes du latiniste qu'est Harmand » (2).

Bien involontairement, dans notre dernier article, en retenant la définition de Harmand, nous adoptions la position hyper-critique qui consiste à proposer pour la naissance de la civilisation celtique une chronologie ultra-courte et fort limitée dans l'espace.

En fait, il semble bien que la raison conseille de s'en tenir à mi-chemin des deux chronologies extrêmes ci-dessus évoquées. Il ne faut pas limiter la genèse de l'ethnie celte à la naissance et à la diffusion d'un art, serait-il le grand art de la Tène. S'il est vrai que « la civilisation la plus typiquement celtique, celle de La Tène, s'est constituée au sein de celle de Hallstatt (3)

qu'elle a supplanté dans la région Rhin-Danube vers-500 » (...) en revanche, « elle a à peine touché l'Irlande et l'Espagne » (2).

Or, dans ces pays, les Celtes n'ont pas surgi du néant ! Il fallait bien qu'ils viennent d'ailleurs, et avant La Tène. Person affirme ainsi que la civilisation de La Tène n'est « que la dernière vague d'une marée celtique que l'on imagine maintenant beaucoup plus large et profonde qu'on ne le croyait » (2).

Dans ces conditions — et pour simplifier la question — il faut admettre que réduire les Celtes à La Tène ou même à Hallstatt est « une erreur de méthode grave fondée sur une confusion arbitraire des données archéologiques et linguistiques » (2).

La différenciation des populations continentales européennes vers le 2^e millénaire avant J.C. avec l'apparition de la civilisation protoceltique, puis de la civilisation celtique fait qu'on doit tenir pour celtes les populations de civilisation hallstattienne, mais aussi les peuples des Champs d'Urnes (3). C'est donc 3 ou 4 siècles au moins qu'il faut ajouter à notre chronologie ultra-courte précédemment proposée.

Ainsi, on peut retenir cette chronologie de l'apparition des ethnies celtes dans l'Ouest du continent européen : la civilisation des Champs d'Urnes qui est étendue dans toute l'Europe de -1250 à -850 a éclaté en plusieurs groupes et le groupe occidental, fixé sur le Haut-Rhin, est protoceltique. Les différentes civilisations de Hallstatt (de -1200 à -750) sont des civilisations celtiques. Et c'est au cœur de cette civilisation que vers -500 apparaît la civilisation de La Tène, la plus belle, mais non la première des formes de culture des Celtes.

Ainsi se trouvent redonnées aux origines celtiques la place et l'ampleur justifiées par l'importance culturelle et civilisatrice des migrations celtiques ultérieures.

R. Leprohon

- (1) Sur cette civilisation de La Tène, on pourra lire le très beau livre de P.M. Duval, Les Celtes, collection « L'Univers des formes », Paris, Gallimard, 1977 en se souvenant que la civilisation de La Tène n'est pas toute la civilisation celtique.
- (2) Yves Person, Réflexions sur les origines celtiques de l'Irlande, 1980, Article à paraître prochainement.
- (3) Voir la définition de ce mot dans « Le Peuple Breton », n° 190, page 25.



le Peuple Breton

FESTOU-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festou-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

● Le 9 février

à Ploërmel (56)

fest-nos avec Galorn et des sonneurs et chanteurs du pays, organisé par le P.S. du pays de Ploërmel.

● Le 17 février

à Hennebont (56)

fest-nos salle du Vœu, à 15 h 30, et fest-nos en soirée avec Na Cabarfeidh, Diaoulad ar Menez, Patrick Ewen, J.F. Quemeneur, Couton Fischer, Geravel Lomenec'h, La Malle, Trouzerio mod Koh, Diaoulad... organisé par Diwan An Alre.

● Le 23 février

à Argenteuil (95)

fest-nos à la salle des fêtes Jean Vilar, avec M. et Mme Ribaut, Mme Huet, M. Martin, M. Rouaud et son compère, le bagad de Joinville, Kerneur et Vaillant, Ropars et Huet et les sonneurs et chanteuses d'Argenteuil. Organisé par l'Amicale des Bretons d'Argenteuil et le cercle celtique « Bugale ar gwenn ti Uhel ».

à Locminé (56)

fest-nos avec Luerned, Trouzerion mod Koh, A. Le Buhe et L. Le Bras. Organisé par UDB Haut-Vannetais.

● Le 1^{er} mars

à Commana (29)

fest-nos de la Montagne, organisé par Diwan.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

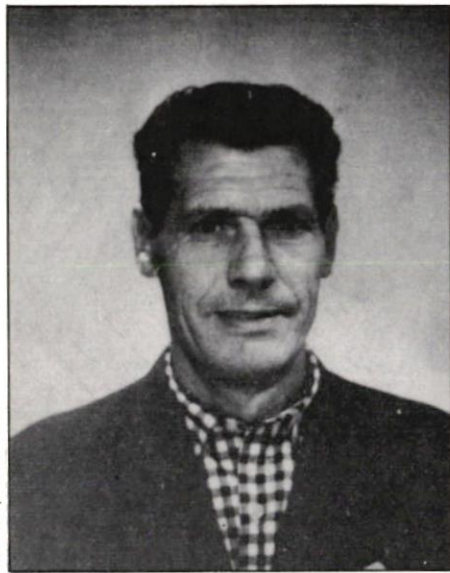
DEMANDES D'EMPLOI

J. H. Possédant diplôme technicien mécanographe, 5 ans d'expérience. Téléphoner au: 16 (98) 73.51.90.

OFFRE D'EMPLOI

Diwan recherche un(e) secrétaire sténodactylo bilingue breton français. Adresser C.V. à: Diwan, MPT de Pennarc'hreac'h, rue du Professeur Chrétien — 29200 Brest.

CHAPEAU, RAMON !



Le Peuple Breton

J'ai eu de la chance de rencontrer un bonhomme qui m'a franchement épaté.

Ramon, Basque de Bilbao fait partie de ceux qui ont combattu franco pendant la guerre civile. Avec le 1^{er} bataillon d'action nationaliste basque, il s'est battu jusqu'à Barcelone, malgré la faiblesse de l'armement des ennemis du fascisme et l'intervention des aviations allemande et italienne.

Emigré au nord des Pyrénées, il a été comme beaucoup d'autres obligé de travailler pour l'occupant pendant la guerre à Lorient. Après avoir, avec quelques camarades, un peu trop nettement aidé un soldat allemand à passer dans l'autre monde, il a quitté Lorient et fait de la résistance dans les secteurs du Faouët, de Cléguérec, de Baud et de Meucon dans le 7^e bataillon FFI. Il a gardé de cette époque des traces solides de la langue bretonne de ses camarades et son accent leur donne une « gueule » extraordinaire.

Actuellement, il est sur le point d'obtenir la retraite d'ouvrier du bâtiment. Ses ennuis de santé devraient accélérer un peu le mouvement. Pour compléter le tableau, il faut encore ajouter qu'il a de gros ennuis familiaux (il doit s'occuper de son beau-père, très âgé, de sa femme, paralysée depuis de longues années et de sa fille handicapée). Enfin, je ne l'ai pas rencontré par hasard, mais chez un de mes oncles, handicapé, à qui il vient souvent rendre visite et... donner un coup de main !

Au cours de notre dernière rencontre, nous avons discuté de différentes choses, mais le triste spectacle de la vie politique française et les menaces qui pèsent sur le Pays Basque donnaient à notre conversation une tonalité pas franchement joyeuse. Ramon a parlé de sa jeunesse, un sens très vif de l'observation et un intérêt réel pour la politique.

Au moment de se quitter, cet homme qui a tant accumulé de difficultés et de malheurs m'a dit simplement avec une conviction très forte et une sorte de joie... « **mais il ne faut jamais perdre l'espoir!** ». J'avoue que cette attitude courageuse m'a mis un vieux coup dans le buffet. Chapeau, Ramon ! Dans la période de morosité actuelle, il en faudrait des gars de ton genre ! Des hommes qui vivent debout... De vrais diamants, si tu me permets.

Joël GUEGAN

NAONED E BREIZH !



Le Peuple Breton

La municipalité de Nantes prête assez le flanc à la critique, par ses réticences vis-à-vis de la question bretonne, pour que ses initiatives positives méritent d'être signalées, y compris à l'attention de bien des communes bretonnantes. Mais pourquoi les entrées principales de la ville sont-elles dépourvues de ce panneau, qui orne plusieurs entrées secondaires ?

GÉOGRAPHIE DU FLEUVE

Gérard Le Gouic



J.Y. Kermorgant

Gérard LE GOUIC

Ce livre a été publié aux Editions Telen Arvor, 28, place St-Corentin, 29000 Quimper.

Auteur remarqué de **Poème de l'île et du sel**, Gérard Le Gouic récidive avec **Géographie du fleuve**, second volet d'un tryptique qui porte le titre général de « Trois poèmes pour trois âges de l'eau ». Avec son précédent volume, Le Gouic avait manqué de peu un important prix littéraire, mais sa poésie peut se passer de prix pour s'imposer — et elle s'en passe. Suite de cent quarante-deux courts poèmes, parfois pas plus longs que deux vers, **Géographie du fleuve** n'est en réalité qu'un seul poème qui se déploie, se ferme, entraîne, refuse, accompagne... Le fleuve est africain, comme l'île était bretonne — détail important et pas important à la fois — mais Le Gouic ne s'embarrasse ni de pittoresque ni de couleur locale ; son fleuve est un fleuve métaphysique :

**Les oiseaux du Fleuve
se cachent dans la plaine de l'eau
sans ombres ni creux
plus sûrement que dans les
galaxies d'un feuillage.**

Le recueil est une réussite qui confirme le grand talent d'un poète généreux et fraternel. Ajoutons, et c'est important, que ce livre à la couverture toilée, au beau papier et à la typographie impeccable, est de ceux qui font honneur à l'édition bretonne. C'est un plaisir que de l'avoir dans les mains. Si vous aimez la poésie, vous aimerez posséder ce livre-là.

Paul Keineg.

Reun ar C'halan, poète breton d'Amérique...

Nous sommes quelques-uns qui avons été transportés de joie, il y a quelques années, à la lecture de **Gouelec'hiou an Envor** (les déserts de la mémoire), de Reun ar C'halan. L'apparition de ce nouveau poète, inconnu jusqu'alors, avait ceci de remarquable qu'il usait d'embellie, d'une langue sûre, juste, sans effets inutiles. C'était l'œuvre d'un poète d'expérience, dont nous n'avions pourtant rien lu auparavant.

Inconnu, Reun ar C'halan l'était comme

DEUX POÈMES...

16

Ar gurun a stalk war an douar.
Evelse e oa muzik ar rouaned kozh
Profet d'an doueed gant hon tadou,
An douar hag an nenv a-gevret
ken start hag ur menez.

La foudre craille sur la terre
Telle la musique des anciens rois
Offerte aux dieux par les ancêtres
Terre et ciel liés ensemble
Aussi ferme que la montagne.

(Kemmaduriou war Levr ar C'hennmou)

41

Pa vez flastret ar prenv-noz
E chom c'hoazh pikou lugernus
E-touez uloc'h an hent bras

Le ver luisant qu'on écrase
Laisse encore des points de lumière
Dans la poussière du sentier

(Kelenn ar Profed, inédit, 1979)

poète, mais sous la graphie française de son nom René Galand, il était déjà connu pour l'Ame celtique de Renan, et ce que je ne savais pas, pour une étude importante sur Baudelaire, en français, et une autre, en anglais, sur Saint-John Perse. Il n'est peut-être pas inutile de savoir que, né à Châteauneuf-du-Faou, où il a passé son enfance et une grande partie de son adolescence, Reun ar C'halan est aujourd'hui citoyen américain et professeur dans une université réputée des environs de Boston, dans le Massachusetts. Il a fait ses études à Rennes et à Paris. Il a combattu jeune dans les rangs de la Résistance, et après avoir servi quelque temps dans l'armée d'occupation en Allemagne, il est parti rejoindre ses parents aux Etats-Unis, où ceux-ci s'étaient fixés avant la guerre à la

recherche d'un gagne-pain. Il a alors préparé une thèse de doctorat à Yale, sur Ernest Renan, et s'est engagé avec succès dans la carrière universitaire.

Avec la publication de deux nouvelles, **Malinal** (Al Liamm, n° 191, 1978) et **Lacra** (Skrid n° 19, 1979) et de plusieurs suites de poèmes, telles que **Kemmaduriou war Levr ar C'hennmou** (Variations sur le livre des Changes, Skrid, n° 13, 1977), **Planedenn ar Barzh Kozh** (le destin du vieux poète, Al Liamm, n° 193, 1979), nous savons que nous sommes désormais en présence d'un grand poète. La poésie de Reun ar C'halan est à la fois facile et difficile: quiconque sait lire le breton appréciera sans trop d'effort ces poèmes denses, ramassés, sortes de raccourcis qui donnent le vertige; mais le poète joue aussi, entre autres, avec les mythes égyptiens, mayas, aztèques, avec le jeu de tarot, et réclame du lecteur une lecture minutieuse. Les poèmes de R. ar C'halan sont de ceux qu'on relit sans se lasser, car on y découvre toujours quelque chose de nouveau.

Des deux nouvelles publiées jusqu'ici, **Malinal** me semble la plus accomplie par sa profondeur et sa technique narrative originale, bien que **Lacra** soit aussi pleine d'intérêt. Un anthropologue se rend au Mexique pour préparer un ouvrage sur les dieux aztèques. En contrepoint au récit de son arrivée à Mexico, nous trouvons des descriptions (très belles) de ces dieux, jusqu'au moment où le visiteur rencontre une jeune chanteuse dont il s'éprend; elle se nomme Malinal comme la compagne de Hernan Cortez. A ce moment, la narration et son contrepoint mythologique se rejoignent et fusionnent, pour reprendre en fin de texte leur cours séparé et parallèle.

La réussite de Reun ar C'halan vient de son souci de la recherche formelle, sans laquelle il n'y a pas d'art, et de son refus de décourager le lecteur. Il est de ceux qui, avec bonheur, entraînent le public bretonnant hors des sentiers battus. Nous pouvons attendre beaucoup de lui.

Un souhait pour finir: que les poèmes de Reun ar C'halan soient publiés en un volume et fassent l'objet de la diffusion qu'ils méritent.

Paol Keineg.

Reun ar C'halan vient d'obtenir le prix Langleiz (x de Langlais)

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces *gratuites*. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

● Musique:

«Boys of the Lough» à Brest, au Stella-Lambezellec le 8 février à 21 h.

«Youra Marcus au café «La Kérouézée» à Jugon (22) le vendredi 8 février.

Nono et Serge à «La Kérouézée» à Jugon (22) le vendredi 22 février.

Les Djiboutjep à «La Kérouézée» à Jugon (22) le samedi 1^{er} mars.

● Débat:

Montage audio-visuel et débat sur **Amnesty International** le vendredi 15 février à «La Kérouézée» à Jugon (22).

● Stage:

«A Kerallic en Plestin-les-Grèves (22310), aura lieu du samedi 8 mars (9 h 30) au dimanche 9 mars (18 h) un stage de sonneurs de couple (biniou-kozh — bombarde). Prix du stage: 130 F (hébergement + repas compris). Date limite d'inscription le 23 février. Pour tous renseignements ou inscriptions s'adresser au: Centre Culturel Breton, rue Jean Savidan, 22300 Lannion, ou à: G. Morizur, Tél. (96) 38.28.05».

● Bidoche:

Les 23 et 24 février, à Dol de Bretagne, Carnaval (bidoche), avec les Bidochons et Victor Vivier.

● Musique:

— Samedi 8 février à 21 h, et dimanche 9 février à 15 h, à la cantine municipale de Bignan: récital de guitare avec Jean-Yves le Gagne. Organisation: Foyer des Jeunes de Bignan.

— Samedi 16 février, à 21 h, à la salle des fêtes de Bignan (56), Concert avec Pierre Bensusan. Organisation: Foyer des Jeunes de Bignan.

● Hootenanny:

Hootenanny Celtique (musique bretonne, irlandaise, écossaise, etc...) qui aura lieu le 29 février 1980 à la Mission Bretonne, 22 rue Delambre 75014. Paris.

● Théâtre:

«Loen le marc'h limon», par le Strollad c'hoariva Plougin, à Commana, le samedi 1^{er} mars.

● Chanson:

Le 26 février, au théâtre de Morlaix, récital Gilles Servat, organisé par Diwan.

Le 14 février, à Rennes salle des Lices, Ogham avec Patrick Mollard, Claude Besson, Djiboutjep, An Triskell, organisé par Diwan-Rennes.

● Stages:

A Ti Kendalc'h, 56350 St Vincent sur Oust, stage de sonneurs de couple du 11 au 15 février, de formation de moniteurs de danses du 11 au 15 février, de kann ha diskant du 11 au 15 février, de langue bretonne du 25 au 29 février, de dulcimer du 25 au 29 février.

● Journées celtiques:

A Brest, du 13 au 16 février, connaissance des pays celtiques avec M. Brennan, The Irish Brigade, Talbenn et K. Nogues, organisé par le Centre breton d'Art Populaire.

Un bilan du cinéma breton

LE cinéma breton existe, mais quel âge a-t-il? Ou, plus précisément, à quel âge en est-il si l'on décide d'en envisager trois, la naissance avec les balbutiements incertains des bouts de films régionalistes, l'adolescence où le militantisme cinématographique s'accommode des budgets ultra-serrés et des distributions parallèles et l'âge adulte du long métrage dégagé du souci démonstratif? L'analyse ne peut que situer le cinéma breton à l'âge de l'adolescence, mais d'une adolescence bouillonnante et brouillonnante.

Philippe Durand a entrepris de dresser l'inventaire critique de ces tentatives dans un long article publié par «La revue du cinéma — Image et son» (1). Le bilan est à la fois impressionnant par la richesse et décevant par l'amateurisme, l'inachevé et, peut-être aussi, la pauvreté de l'inspiration.

Des rares tentatives professionnelles, depuis celle de Jean Epstein, avec «Chanson d'Armor» en 1934, le premier film parlant breton, mais qui n'était pas un long métrage (44 minutes) à celle de René Vautier et Nicole Le Garrec avec «La folle de Toujane» en 1973, sont opposés à une foule de films qu'on pourrait avec gentillesse qualifier de parallèles, mais qui, partant de l'esprit de patronage, aboutissent à la bonne volonté militante souvent massive...

Philippe Durand a le mérite d'avoir tout passé en revue, avec une érudition qu'il sera difficile de prendre en défaut. Une soixantaine de titres, une vingtaine d'auteurs, ce sont, de la manière ultra-centralisée qui régit l'organisation du cinéma en France, des chiffres honorables: l'argent est à Paris, la technique est à Paris, les clefs de la distribution sont à Paris.

Autant d'obstacles qui ont, jusqu'ici, maintenu le cinéma breton dans des limites précises, celle du pittoresque et celle du militantisme, qui l'écartent d'une distribution de masse. Le film qui sacrera l'âge adulte du cinéma breton reste à réaliser et même à concevoir. Pourra-t-il être véritablement breton et atteindre une dimension inter-nationale? Les cinéastes algériens et québécois ont montré la voie à suivre. On a quand même le sentiment que les Bretons en sont encore éloignés.

J.G.

(1) «La revue du cinéma — Image et son», n° 345, décembre 1979.



IFFIG

- S'apercevant avec nostalgie que quelque chose est décidément pourri au royaume de l'enseignement public.

- S'interroge sur la nature des liens qui doivent unir désormais chefs d'établissements scolaires et «autorités religieuses régulièrement compétentes» (bulletin officiel de l'éducation n° 37) pour harmoniser les semaines scolaires de nos chères petites têtes blondes de 6^e et 5^e; et souhaite ardemment qu'ils ne dégénèrent pas dans un sens (ou dans un autre) que la morale réproouve!

- Constate — à son grand dam — d'autres liens subitement nés entre les besoins de l'industrie hôtelière et les dates de vacances scolaires! Organiser des vacances bretonnes avec ses petits neveux émigrés en région parisienne et la petite nièce en Lorraine va sérieusement lui compliquer l'existence!

- Se demande, si dans ces conditions et dans un souci de plus grande efficacité, il ne pourrait pas proposer au président de la république (toujours et en attendant mieux, une et indivisible) un remaniement ministériel original: plus de ministère de l'éducation, mais un grand ministère des églises et de l'hôtellerie avec un petit sous-secrétariat à l'enseignement.

*La Clef
des Chants*

**Disques, Instruments,
Librairie Celtique,
Sonorisation**

Tél. (96) 21.15.86 12, rue des Ponts Saint-Michel 22200 Guingamp

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 50 F (1)
étranger : 60 F (1)
de soutien : à partir de 70 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 75 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**P^{UDB}BL
VREIZH**

en langue bretonne

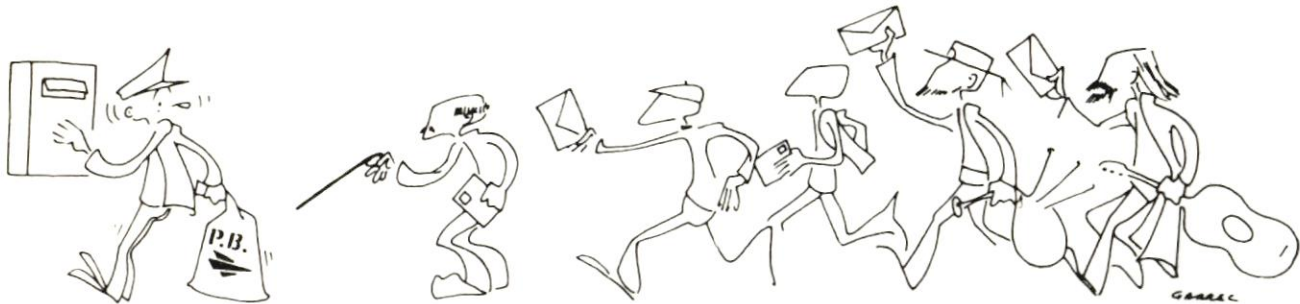
NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

La détermination des plus pauvres

L'interview de Claude Michel à propos de son livre **Toutes les mêmes** et l'article qui l'accompagne, **Lutte des femmes, lutte des classes**, me laissent entièrement sur ma faim. C. Michel a tout à fait raison d'analyser les différentes conditions féminines, mais je pense pour ma part que cette diversité est plus un enrichissement qu'un obstacle aux luttes des femmes. Tout d'abord, je suis déçue de ce que l'on parle du féminisme sans aucune distance critique. Il apparaît nettement que ce terme est utilisé par certains pour confisquer à leur profit le travail des femmes, afin de servir un désir de pouvoir le plus primaire. Tout au contraire, les luttes des femmes tendent à changer la nature du pouvoir.

De même, c'est entretenir la confusion que d'amalgamer sous une seule appellation les femmes **de milieux aisés**, autrement dit les travailleuses intellectuelles et les bourgeoises parasites, prisonnières de leur cage dorée. Encore faudrait-il se demander ce qu'est réellement une bourgeoise, et se souvenir que Madame la générale ne commande aucun corps d'armée (...). Ceci dit, il est exact que des femmes exploitent des femmes, comme des noirs exploitent des noirs, et des bretons d'autres bretons (...).

Il ne me semble pas juste non plus de dire que ce sont les femmes des milieux aisés qui ont mené la lutte pour l'avortement et la contraception. Car ce sont bien les femmes les plus pauvres qui ont souffert de la répression avant et depuis la loi de 1920; ce sont elles qui ont en majorité affronté les tribunaux en tant qu'accusées, non leurs avocates ou les militantes du MLAC, et ce n'est pas minimiser le rôle de ces dernières que le rappeler. Que seraient les luttes des femmes aujourd'hui sans la détermination des plus pauvres à n'avoir que les enfants qu'elles voulaient ou pouvaient élever?

De même, on peut constater dans le même numéro du PB que les ouvrières de la CCB de Lamballe ne demandent pas la compréhension des hommes. C'est tout de suite qu'elles veulent des changements décisifs, pas dans deux ou trois générations! On aimerait retrouver C. Michel dans le PB pour qu'elle nous parle des luttes concrètes et actuelles, comme par exemple la création à Concarneau d'un refuge S.O.S. femmes battues.

L. Riou, Quimper.

Adam et Ève

Ci-joint la pétition contre l'énergie nucléaire, ainsi qu'une photographie prise au

Québec en septembre dernier; cette photo représente un projet (bien avancé) d'éolienne d'un type tout à fait nouveau actuellement mis au point à l'Université Laval du Québec par l'équipe des professeurs Dickinson et Gérardin. L'objectif premier du projet «Adam et Eve» est, de fournir à des petites communautés la possibilité de capter et d'utiliser l'énergie éolienne à l'aide d'une technique simple et peu coûteuse adaptée à leurs ressources et à leur milieu. Il est frappant de voir un pays comme le Québec disposant d'un immense potentiel énergétique en particulier de type hydraulique et pour de nombreuses années allouer des sommes très importantes pour encourager des recherches de ce type, ainsi qu'au niveau de l'énergie solaire et marémotrice. Là-bas, pas question d'être soi-disant pris de court.

Michel Beauptré, Fréhel.

La photo de l'éolienne québécoise illustre l'article sur «Alter» dans ce numéro.

Lecteur enthousiaste

C'est avec un plaisir sans cesse grandissant que, je me réabonne chaque année au PB. Depuis quelques années, c'est devenu un rite pour moi, comme le sont les cartes de vœux pour certains. Cependant, ce rite est très sincère et je m'en acquitte du fond du cœur, à la différence des cartes de vœux qui n'ont pas toujours cette sincérité.

Il faut dire également que cette «bonne action» est payée en retour, car la lecture du PB apporte un peu de clarté, et d'espérance aussi dans l'actualité très sombre et peu objective diffusée par les mass-médias et les publications à gros moyens (...).

Jacques Salaün, Lanester.

On peut ne pas aimer

Le PB ne parle pas souvent de cinéma, et encore moins de cinéma commercial. Aussi ai-je lu avec intérêt la critique que fait J. Le Bricquard d'*Apocalypse now* (n° 192). Et si je réponds à cette critique, c'est que je la trouve sans nuance et fautive. Que les positions politiques de Coppola soient douteuses, je le crois volontiers, mais prétendre que son film fait l'apologie de la guerre du Vietnam me semble loin de la vérité. Il n'inspire aucun amour de la guerre, d'aucune guerre, et le portrait qu'il fait de l'armée américaine n'est pas flatteur, c'est le moins qu'on puisse dire.

On pourrait même soutenir que ce film montre, sans le démontrer, pourquoi et comment les Américains ne pouvaient gagner (mépris et peur bleue des «indigènes» qui n'apparaissent que pour être massacrés). On peut ne pas aimer le film, et je n'en aime pas du tout la fin, banale et grandiloquente dans l'horreur; on peut sûrement en contester le contenu politique, mais écrire qu'il s'agit d'un film nazi, prêchant l'extermination et la solution finale, est inadmissible.

P. Keineg, Etats-Unis.

La faute au pétrole

Mon abonnement est terminé. Alors voilà 60 F pour le renouveler. Evidemment, je soutiens moins que l'année précédente ce qui est paradoxal compte tenu de l'augmentation du coût de la vie. Et de côté là, malgré tous les efforts des distingués économistes qui nous gouvernent, ça grimpe. Ça doit être la faute au pétrole. Et si encore il n'y avait que cela mais... Parfois, je doute de la capacité des locataires de nos beaux édifices publics, là bas dans la ville dite lumière. Et dire qu'il y en a eu qui voyait, il y a quelques années déjà, le bout du tunnel. Vous le voyez vous? Moi pas. D'autant plus que je ne travaille toujours pas. Ce qui explique ma participation réduite cette année.

Alain Buirette, Nantes.

Le P.B. à Lann-Bihoué.

Je me réjouis que le tirage du P.B. augmente et qu'il puisse enfin être distribué par les circuits commerciaux normaux. Pour ma part, j'ai été agréablement surpris de voir le P.B. en vente ce mois-ci, parmi les autres journaux, au foyer marin de la B.A.N. Lann-Bihoué, où j'effectue actuellement mon service militaire. Peut-être est-ce une conséquence de cette nouvelle distribution, en tous cas, c'est une percée très significative de l'évolution du Peuple Breton.

Thierry Le Bourhis, Quimper.

LE PEUPLE BRETON

Edito

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

La proie pour l'ombre

L'INTERVENTION en Afghanistan des troupes soviétiques n'a pas eu pour seule conséquence de déchaîner l'hystérie anti-communiste; elle a aussi profondément troublé et même traumatisé les tenants du socialisme dans les pays occidentaux; elle est loin d'avoir été comprise par les pays progressistes du tiers-monde. Beaucoup d'entre eux, ont, à l'ONU, lâché l'URSS qui apparaît isolée comme elle n'a jamais été depuis bien des années.

On peut estimer qu'elle a lâché la proie pour l'ombre. On peut faire l'analyse qu'en préservant en Afghanistan des positions compromises par les imprudences et les impatiences d'un Amin, elle a perdu un crédit international fragile.

Ce qui n'est pas admissible, dans l'intervention des militaires russes, ce n'est pas le manque de respect pour les sacro-saintes frontières étatiques. La solidarité internationaliste a parfois imposé qu'on n'ait pas ce genre de scrupule; elle aurait, à deux occasions au moins, dû faire qu'on intervienne en dépit des frontières: l'aide internationale aux républicains d'Espagne aurait peut-être évité aux peuples ibériques quarante ans de franquisme; l'intervention en Allemagne lors de l'affaire de la Sarre aurait pu éviter Hitler... La solidarité internationaliste doit donc ignorer les frontières et le principe de la non-ingérence ne sert souvent qu'à fermer les yeux sur l'oppression et les atrocités.

En Angola, c'est bien l'aide internationaliste qui a permis la victoire des révolutionnaires de Neto. A l'inverse, c'est aussi une intervention extérieure qui a chassé Pol Pot, bourreau et liquidateur du peuple cambodgien.

Mais ce qui est intolérable, c'est l'intervention militaire destinée à maintenir en place un régime dont le peuple ne veut plus.

Ceci dit, qu'on nous permette de trouver certaines indignations frelatées, voire répugnantes. Est-elle si lointaine, l'expédition U.S. sur St Domingue? Est-elle oubliée, l'équipée de la Baie de Cochons? Est-il si ancien, Somoza le sanguinaire? Et la liquidation de Salvador Allende, le sac de la maison de Neruda au lendemain de sa mort, les poings coupés de Victor Jara au stade de Santiago? Le palmarès de l'impérialisme américain interdit à Carter tout crédit moral en cette affaire: le déluge de bombes sur le Viet-Nam, pendant des années la guerre totale depuis que Kennedy avait répondu à l'appel des fantoches de Saïgon; le Shah, protégé de l'Amérique, établissant sa fortune fantastique au prix de 70.000 morts, des hommes torturés, des enfants suppliciés...

Quant à Giscard, une certaine affaire Centre-Africaine devrait l'inciter à la discrétion. Car on pourrait se livrer au petit jeu des comparaisons. Un «empeteur» gugusse tragique, soutenu pour des raisons tenant moins à l'idéologie qu'au trafic, des parachutistes français quadrillant la capitale, un premier ministre apporté avec les bagages par avion militaire et qui vient d'interdire le droit de grève!

Car si Carter et Giscard crient au loup et adoptent une attitude alarmiste, s'ils évoquent l'image hautement terrorisante d'une guerre mondiale, c'est que l'opération russe est pour eux, et particulièrement pour le premier nommé, une véritable aubaine. Carter, qui était complètement dévalorisé il y a trois mois, est brutalement remis en selle en jouant les justiciers à l'échelle mondiale. Flatter la force américaine en suscitant la haine des Arabes et des communistes est une recette électorale éprouvée. Giscard profite, lui, de la tension et de la division profonde de son opposition pour mettre au second plan une situation intérieure en pleine déconfiture, tant en ce qui concerne les prix que l'emploi.

Alors, non, messieurs Carter et Giscard, pas vous! Pas vous, vos préoccupations terre à terre, la manière dont vous réduisez les problèmes aux intérêts de vos clans vous disqualifient pour porter des jugements.

La critique de l'action de l'URSS, ce n'est pas à vous de la faire. C'est un travail nécessaire, mais qui revient aux partisans du socialisme...

Imposé par les armes, le socialisme ne peut exister véritablement, lui qui est organisation raisonnée et volontaire. Confondu avec les intérêts d'un seul état, il va à l'encontre de l'internationalisme. Notre critique de l'action militaire russe en Afghanistan est de nature tout à fait différente de celle des Carter, Giscard et Thatcher. Travailleurs bretons, nous faisons partie d'un état occidental; mais nous savons que notre adversaire n'est pas l'URSS mais le capitalisme. Socialistes, nous constatons que l'URSS, en défendant ses intérêts d'état, ne nous facilite pas la tâche.

En dépit du matracage de la presse, les militants du socialisme et du progressisme, n'ont pas à baisser la tête. La recherche d'un nouvel ordre économique mondial passe par la lutte contre l'impérialisme. Elle ne doit pas éviter la critique des erreurs du camp socialiste. Cette critique, nous constatons que les partis communistes d'Espagne et d'Italie ont su la faire...

UDB